

ETESIA

FR

**Notice d'instructions
(Original)**

A lire attentivement avant d'utiliser la machine



SKD

SOMMAIRE

1• Votre sécurité et celle des autres	3
2• Explications des pictogrammes.....	5
3• Descriptif	8
4• Images	10
5• Images accessoires en option	15
6• Caractéristiques techniques.....	16
7• Instructions d'utilisation	17
8• Montage - Démontage - Accès aux organes.....	19
9• Entretien	20
10• Tableau récapitulatif des entretiens périodiques	22
11• Arrêt prolongé - Stockage hivernal	22
12• Dépannage.....	23
13• Accessoires en option.....	23
14• Garantie.....	24

REMERCIEMENTS !

Vous venez d'acquérir une autoportée débroussailleuse. Cette machine d'une fiabilité et d'une robustesse étonnante a été conçue pour vous servir longtemps.

- Pour accroître sa longévité et lui assurer un fonctionnement optimal, lisez attentivement la présente notice, respectez les consignes de sécurité et les instructions d'entretien.
- Fidèles à notre politique d'innovation permanente, nous ne cessons d'améliorer la qualité de nos produits. Par conséquent, votre modèle peut présenter de légères différences par rapport à cette notice.
- Votre revendeur dispose des informations techniques les plus récentes.

- N'hésitez pas à le contacter en cas de besoin.
- Conformément à l'article L.111-3 du code de la consommation, ETESIA s'engage à fournir à votre revendeur les pièces détachées, d'origines ou adaptables, indispensables à l'utilisation de votre produit sur une période de 10 années, à compter de la date de la facture émise par notre société.

IDENTIFICATION DE L'AUTOPORTÉE DÉBROUSSAILLEUSE

- Le numéro d'identification de votre débroussailleuse se trouve sur le côté gauche (voir page 6).
- Communiquez ce numéro à votre revendeur en cas d'intervention sur l'autoportée débroussailleuse.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- Votre débroussailleuse à conducteur porté ne doit être utilisée que conformément à la présente notice d'utilisation.
- En cas d'utilisation non conforme à la notice ou à la réglementation en vigueur, nous ne prenons aucune responsabilité.
- Dans votre propre intérêt, avant d'utiliser l'autoportée débroussailleuse, vérifiez la présence aux emplacements prévus par la notice des étiquettes comportant les indications de sécurité. Prenez-en connaissance. S'il manque des étiquettes de sécurité, adressez-vous immédiatement à votre revendeur. Nous attirons votre attention sur le fait que ces étiquettes de sécurité sont obligatoires sur l'autoportée débroussailleuse.
- N'enlevez jamais les étiquettes d'avertissement ou les éléments de sécurité.
- Avant d'utiliser votre débroussailleuse, familiarisez-vous avec ses commandes.
- Étudiez soigneusement son fonctionnement pour pouvoir arrêter rapidement le moteur.
- Maintenez toujours la machine et ses différents accessoires en parfait état de marche.
- Remplacez les pièces usées ou endommagées pour plus de sécurité.
- N'utilisez jamais la débroussailleuse munie de protecteurs défectueux ou dont les dispositifs de sécurité ne sont pas montés.
- Vous ne devez pas effectuer de modifications sur votre autoportée débroussailleuse sans accord préalable du fabricant.
- Toutes modifications non autorisées peuvent rendre la machine dangereuse et conduire à de sévères blessures lors de l'utilisation.
- Ne modifiez pas les réglages de régulation de vitesse du moteur.
- N'utilisez jamais le moteur en survitesse, car vous augmentez les risques de blessures encourus par l'opérateur et vous risquez la détérioration des composants de votre débroussailleuse.
- **ATTENTION** : L'exposition prolongée au bruit peut nuire à la santé. Les symptômes sont progressifs : acouphène, surdité temporaire, puis surdité progressive. Utilisez des protections individuelles contre le bruit. Limitez l'intensité et la durée de l'exposition. Évitez de tondre à proximité d'autres sources sonores. Prévoyez des périodes de repos.
- **ATTENTION** : Une exposition excessive aux vibrations peut affecter la circulation ou le circuit nerveux. Les symptômes apparaissent principalement dans les doigts, les mains ou les poignets. Ces symptômes sont par exemple perte de sensibilité, douleurs, faiblesse musculaire, changement de couleur de la peau, picotements désagréables... Consultez un médecin en cas d'apparitions de symptômes pouvant être déclenchés par des vibrations.
- Ne confiez jamais votre débroussailleuse à une personne n'ayant pas pris connaissance de la notice d'utilisation.
- En utilisation normale, votre autoportée débroussailleuse ne peut être utilisée que sur des pentes ne dépassant pas 17° (30%).

- Avec des roues jumelées, votre autoportée débroussailleuse peut être utilisée sur des pentes ne dépassant pas 25° (46%).
- Respectez en particulier les indications du paragraphe relatif à la conduite sur terrains en pente.
- Ne conduisez pas trop près de talus, de fossés, sur des terrains meubles ou comportant des risques de renversement.
- L'utilisateur est responsable de la sécurité des tiers se trouvant dans la zone de travail de la machine. Maintenez les tiers personnes à l'écart de façon à ce que personne ne puisse être blessé par des projections de pierres ou d'autres objets lors de l'utilisation.
- Évitez la présence de personnes (surtout d'enfant) ou d'animaux à proximité de la machine lorsque le moteur tourne. Ne mettez pas la machine en marche en leur présence.
- Ne prenez jamais de passer sur la débroussailleuse.
- Ne laissez jamais un enfant conduire la débroussailleuse (interdit aux moins de 16 ans).
- Pour le stationnement de votre débroussailleuse, serrez le frein de stationnement, coupez le moteur et retirez la clé.
- Retirez la clé de contact en cas d'abandon même momentané de la débroussailleuse.
- Débrayez les mécanismes d'entraînement des accessoires en vue du transport ou lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Avant chaque tonte, assurez-vous du bon état de la lame et de son serrage.
- N'effectuez pas de travaux sur ou sous l'autoportée débroussailleuse, si celle-ci a été surélevée de manière provisoire ou dans des conditions de sécurité insuffisantes.
- Avant de vous mettre à tondre, dégagez la pelouse des pierres, bois, ferrailles, fils, os, plastiques, branches et autres débris pouvant être projetés par la débroussailleuse.
- Débrayez l'outil de coupe, arrêtez le moteur, retirez la clé de contact dans les cas suivants :
 - avant de supprimer les bourrages
 - après avoir heurté un objet étranger pour constater d'éventuels dommages et effectuer les réparations le cas échéant
 - si la machine commence à vibrer de façon anormale pour en rechercher la cause
 - si la lame est bloquée (embrayage de lame non opérant)
- Ne jamais faire appel à une tierce personne ni pour constater d'éventuels dégâts, ni pour pousser l'autoportée débroussailleuse quand le conducteur est présent sur le siège.
- Supprimez également les branches basses pouvant blesser l'utilisateur.
- Protégez le visage et les yeux lorsque vous tondez sous les arbres.
- Évitez les obstacles tels que taupinières, socles bétonnés, souches, bordures, qui ne peuvent pas être coupés par la lame et risquent d'endommager le système de coupe, et tout particulièrement la lame.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.
- Soyez particulièrement prudent lors des marches arrière.
- Ne mettez jamais ni main, ni pied sous l'enceinte de coupe.
- Veillez à ce que personne ne puisse être blessé par des projections de pierres ou d'autres objets lors de la tonte.
- L'éclairage fourni par votre débroussailleuse n'est prévu que pour les déplacements. Il ne permet pas le travail de nuit sinon travaillez avec un bon éclairage artificiel.
- Ne tondez qu'en plein jour ou avec un bon éclairage artificiel.
- Ne tondez pas en cas d'orage.
- Ne portez jamais de vêtements amples ou de short durant la tonte.
- Equipez-vous de chaussures solides et fermées (pas de sandales).
- Portez une protection auditive.
- En cas d'intervention sur le moteur ou sur des éléments mobiles, coupez le moteur et retirez la clé de contact. Coupez l'alimentation électrique à l'aide du coupe circuit si votre machine en est équipée. Fermez le frein à main.
- Ne conduisez pas la machine si vous êtes fatigué ou malade.
- Évitez d'utiliser la machine si vous avez consommé des boissons alcoolisées ou des médicaments.
- Lors de la circulation en dehors du gazon, débrayez le système de coupe et mettez-le sur sa position la plus haute.
- Ne remplissez pas le réservoir de carburant lorsque le moteur est en marche. Laissez refroidir le moteur quelques minutes avant de faire le plein de carburant.
- L'autoportée débroussailleuse ne peut pas être utilisée sur la voie publique.

RESPONSABILITÉ

- Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées. Pour toute information complémentaire, adressez-vous à votre revendeur ETESIA.
- En cas de non-respect de ces consignes, nous déclinons toute responsabilité. Ne pas déverser vos déchets de tonte à des endroits non autorisés.
- Dans un souci constant d'amélioration de ses produits, ETESIA se réserve le droit de modifier, sans préavis, les spécifications des modèles présentés. Photos et illustrations non contractuelles.



ATTENTION DANGER :

- Le carburant est hautement inflammable.
 - Stockez le carburant dans des récipients spécialement prévus à cet effet.
 - Faites le plein à l'extérieur uniquement et ne fumez pas pendant cette opération.

- Ajoutez du carburant avant de démarrer le moteur. N'enlevez jamais le bouchon du réservoir de carburant pendant que le moteur tourne ou tant qu'il est chaud.
- Si du carburant a été répandu, ne tentez pas de démarrer le moteur : éloignez la machine de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs de carburant ne se sont pas dissipées.
- Remettez correctement en place les bouchons du réservoir et de la nourrice de carburant.
- N'entrez pas, ne versez pas ou n'utilisez pas d'essence près d'une flamme nue ou près d'appareils tels que fourneaux, chauffe-eau utilisant une veilleuse ou tout autre appareil susceptible de créer une étincelle.
- Contrôlez que les circuits et les raccords de carburant ne présentent ni fissures ni fuites. Faites-les remplacer si nécessaire.
- **DANGER : NE FAITES PAS TOURNER LE MOTEUR DANS UN LOCAL CLOS.** Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un poison mortel et sans odeur.
- Ne mettez pas en marche le moteur si vous sentez une odeur d'essence ou s'il existe d'autres risques d'explosion.
- Pour éviter des brûlures sérieuses, ne pas toucher l'échappement lorsqu'il est chaud.
- N'utilisez pas le moteur sans pot d'échappement.
- Nettoyez périodiquement le pot d'échappement, le moteur, le compartiment batterie ainsi que le pourtour du réservoir afin d'éviter l'accumulation de matériaux inflammables (herbe, feuilles, excès de graisse).
- L'utilisation de pièces contrefaites ou une mauvaise maintenance peut modifier le comportement de votre produit, voire vous mettre en danger. N'utilisez que des pièces d'origines et respectez les fréquences de maintenance.
- Ces préconisations sont indispensables pour votre sécurité. Les recommandations mentionnées ne sont toutefois pas exhaustives, à tout moment utilisez votre autoportée débroussailleuse à bon escient.
- Respectez également d'éventuelles prescriptions légales relatives à l'utilisation de l'autoportée débroussailleuse (période d'utilisation etc...).

ASSURANCE

Nous vous rappelons qu'une débroussailleuse à conducteur porté est considérée comme un véhicule terrestre à moteur et qu'à ce titre elle doit être assurée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - SÉCURITÉ

• MARQUAGE

- Différentes étiquettes de marquage sont prévues sur votre faucheuse débroussaileuse.
- Veillez à ce qu'elles soient toutes apposées (voir liste ci-après et images).
- Les étiquettes sur fond jaune mettent l'utilisateur en garde contre un risque de danger.
- Les autres sont des indications pour l'utilisation de la faucheuse débroussaileuse.



Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique que le paragraphe traite de la sécurité de l'utilisateur.



Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique des points importants pour la longévité de votre faucheuse débroussaileuse.

• PICTOGRAMMES MOTEUR



L'essence est extrêmement inflammable et explosive. Arrêter le moteur avant de faire le plein. NE PAS FUMER. Faire le plein dans un lieu bien aéré et éloigné de toutes flammes et étincelles.



Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, qui est un poison mortel et inodore. Ne pas faire fonctionner le moteur dans un local fermé.



Pour éviter des brûlures sérieuses, ne pas toucher l'échappement lorsqu'il est chaud.

• ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ (PAGE 6)

- a = PLAQUE D'IDENTIFICATION

MARQUAGE DES ACCUMULATEURS

- b = Indique qu'il s'agit de produits dangereux à rendre de préférence aux distributeurs.
- c = Indique la présence de plomb (Pb).
- d = Indique l'année de mise en service sur la machine.

PLANCHE (A)

Protection de l'ouïe

PLANCHE (B)

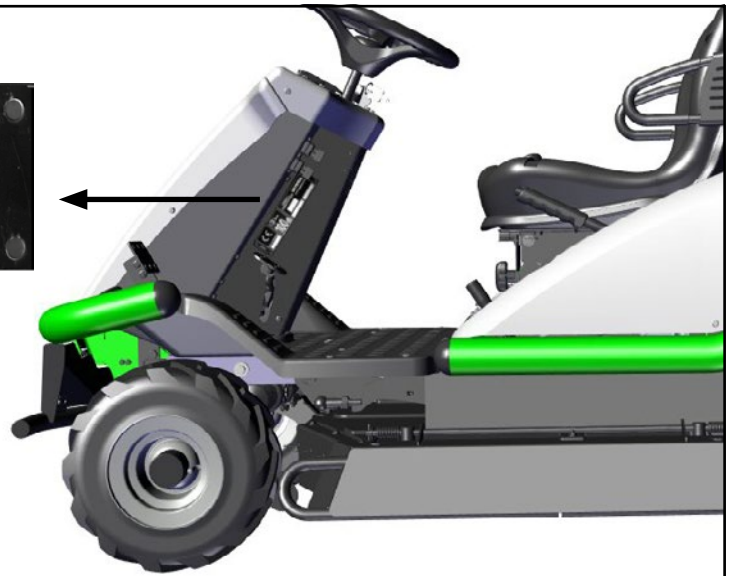
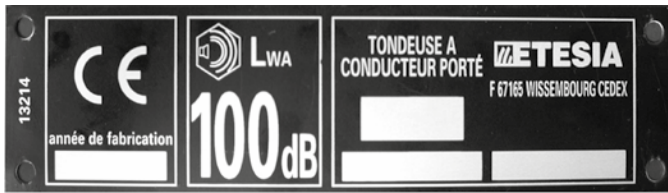
- e = Risque de sectionnement de la main ou du pied.
- f = Tenir les tiers éloignés de la faucheuse débroussaileuse.
- g = Risque de projections d'objets et de sectionnement des pieds.
- h = Ne tondez jamais sans les parties escamotables de l'enceinte de coupe.

PLANCHE (C)

- i = ATTENTION !
- j = Avant utilisation, lire et observer rigoureusement les instructions de la notice.
- k = Arrêter le moteur, retirer la clé du contacteur de démarrage électrique, débrancher le capuchon de bougie avant de procéder à toute opération de maintenance ou de réparation.
- l = Risque de projection d'objets.
- m = Tenir les tiers à l'écart de la zone dangereuse.
- n = Risque de chute. Ne jamais transporter de passager.
- o = Tenir les tiers éloignés de la faucheuse débroussaileuse.
- p = Risque de basculement de la machine.
- q = En utilisation normale, ne pas utiliser le véhicule sur des pentes supérieures à 30% (17°).
- r = Avec des roues jumelées, ne pas utiliser le véhicule sur des pentes supérieures à 46% (25°).

2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - SÉCURITÉ

a - PLAQUE D'IDENTIFICATION



MARQUAGE DES ACCUMULATEURS

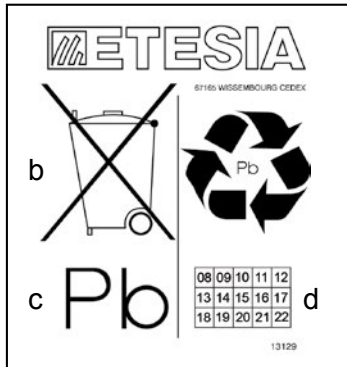


PLANCHE (A)



PLANCHE (B)

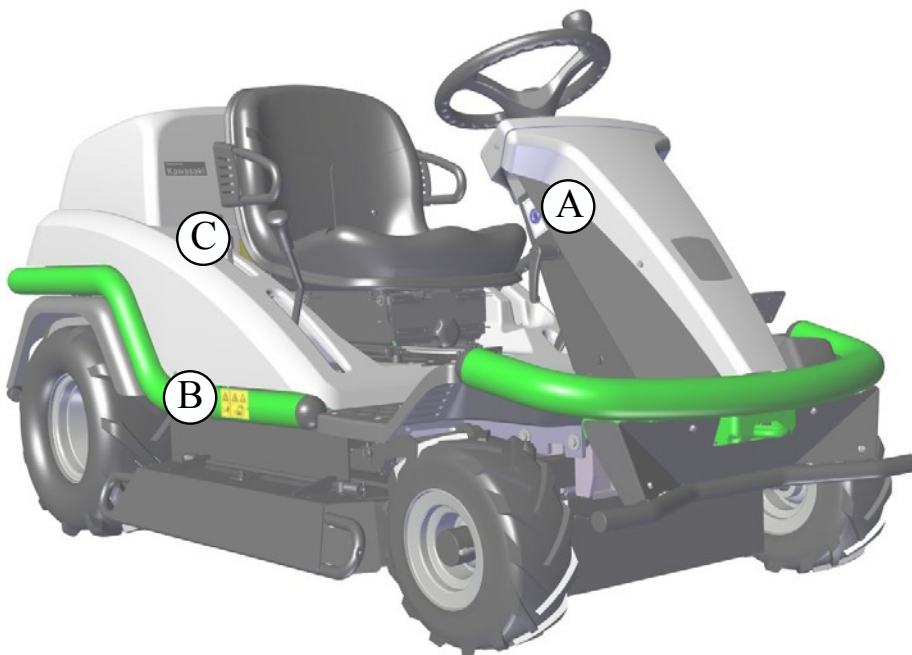
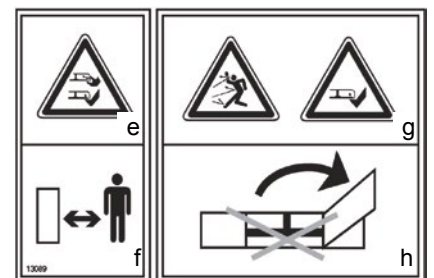
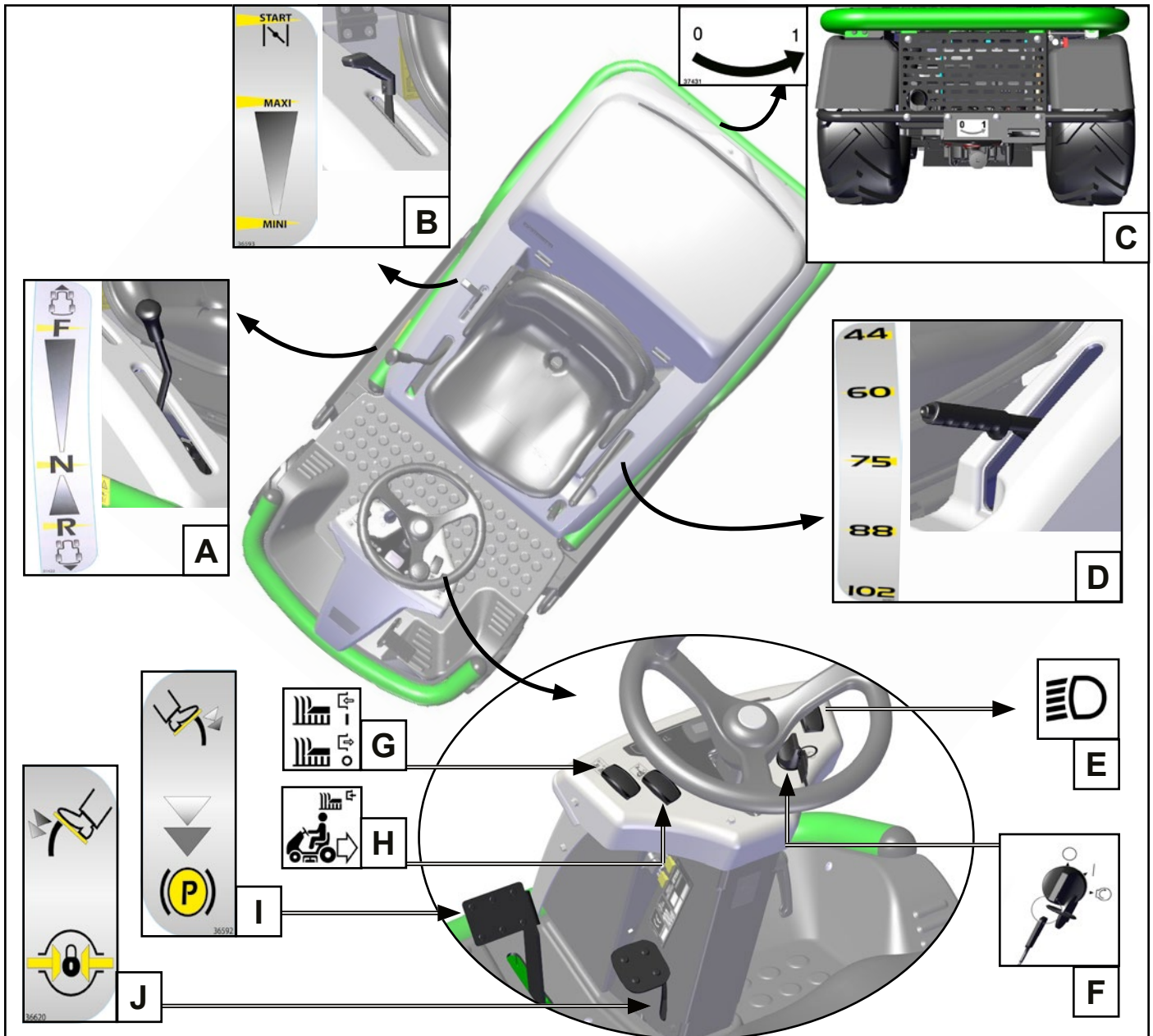


PLANCHE (C)



2• EXPLICATION DES PICTOGRAMMES - UTILISATION



A - AVANCEMENT

F : marche avant pleine vitesse
N : point neutre (machine à l'arrêt)
R : marche arrière pleine vitesse

B - RÉGIME MOTEUR

START : position pour démarrage moteur froid
MAXI : moteur plein régime
MINI : moteur au ralenti

C - COMMANDE DU BY-PASS

1 : Levier sur la position 1 : bypass fermé = position transmission avance embrayée
0 : Levier sur la position 0 : bypass ouvert = position transmission avance débrayée

D - POSITION DE COUPE

Indication en mm de la position de coupe (mesurée sur sol dur et plat).

E - ÉCLAIRAGE

F - DÉMARRAGE MOTEUR

0 : moteur arrêté, circuit électrique coupé
I : circuit électrique sous tension
⤵ : démarrage moteur

G - MISE EN ROUTE DU SYSTÈME DE COUPE

I : système de coupe en rotation
0 : système de coupe à l'arrêt

H - COMMUTATEUR D'AUTORISATION « TONTE EN MARCHÉ ARRIÈRE »

En appuyant sur ce commutateur une fois le système de coupe en fonctionnement, vous autorisez la tonte en marche arrière.

Sinon, le système de coupe se désenclenche dès que vous faites marche arrière, et il se ré-enclenche avec le levier d'avancement au point mort ou en marche avant.

Si vous désenclenchez le système de coupe par l'intermédiaire du commutateur « mise en route du système de coupe » ou au travers d'une sécurité, il faut réactiver cette autorisation.

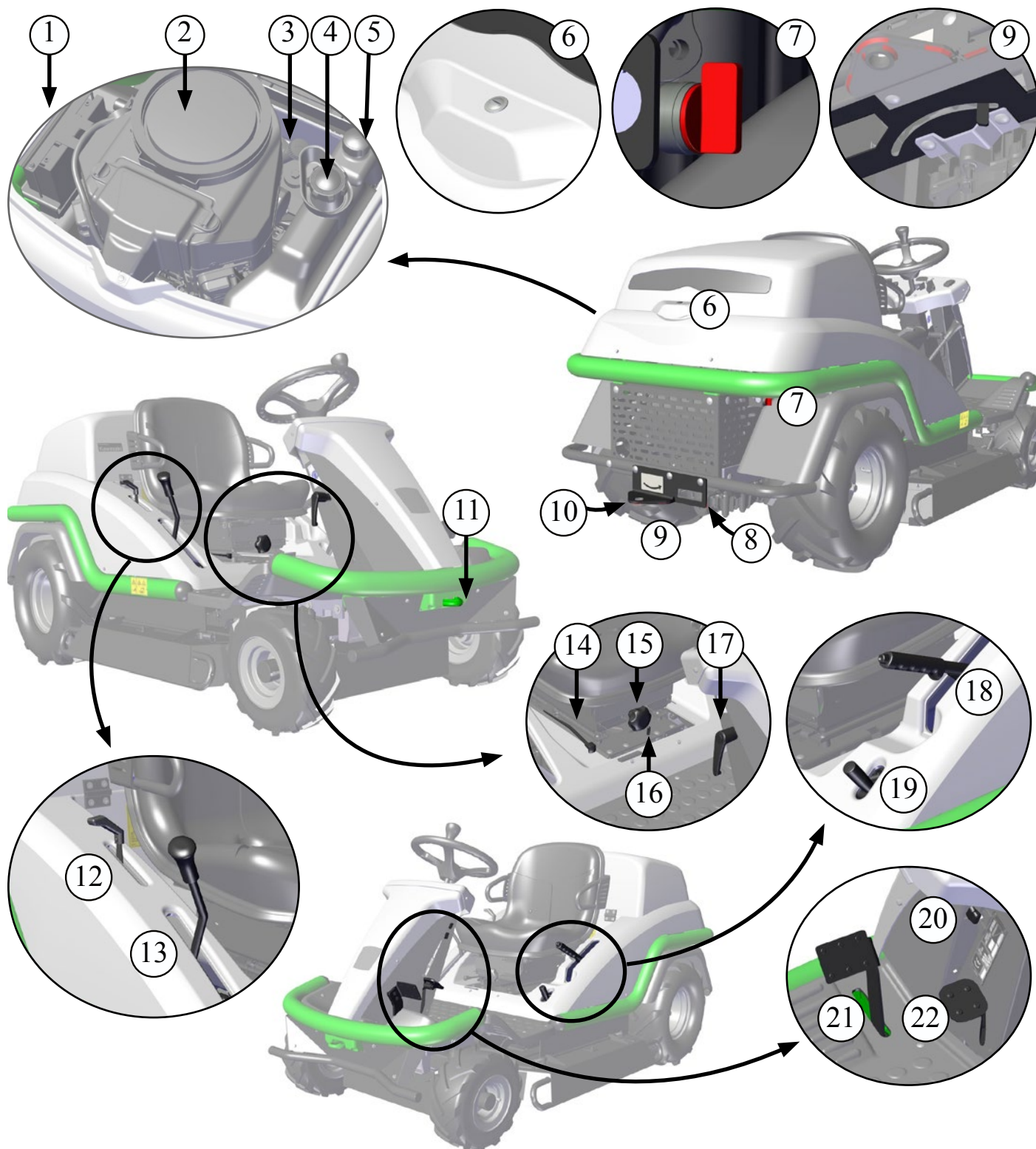
I - FREIN PARKING

La flèche indique le mouvement de la pédale pour engager le frein parking.

J - BLOCAGE DE DIFFÉRENTIEL

La flèche indique le mouvement de la pédale pour bloquer le différentiel.

3 • DESCRIPTIF




1. Batterie
2. Moteur
3. Bouchon / Jauge de carter d'huile moteur
4. Bouchon de réservoir d'essence
5. Bouchon de réservoir d'expansion d'huile hydraulique
6. Loquet de fermeture du capot moteur
7. Robinet d'essence
8. Fente passage de sangle
9. Levier de commande du by-pass
10. Crochet d'attelage
11. Crochet de remorquage

12. Levier de commande des gaz
13. Levier de commande manuelle de l'avancement
14. Manette de réglage longitudinal du siège
15. Bouton de réglage de la dureté de la suspension du siège
16. Loquet de verrouillage de basculement du siège
17. Manette de blocage de la colonne de direction
18. Levier de réglage de la hauteur de coupe
19. Levier de blocage du frein de parking
20. Fusibles
21. Pédale de frein
22. Pédale de blocage du différentiel

3 • DESCRIPTIF



- 1. Commutateur du système de coupe
- 2. Commutateur d'autorisation «tonte en marche arrière»
- 3. Compteur horaire / tachymètre / indicateur de maintenance

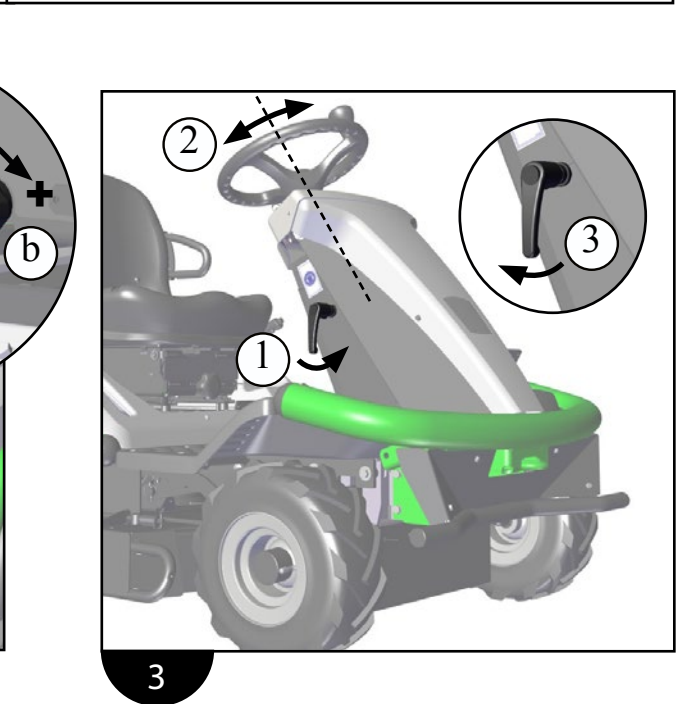
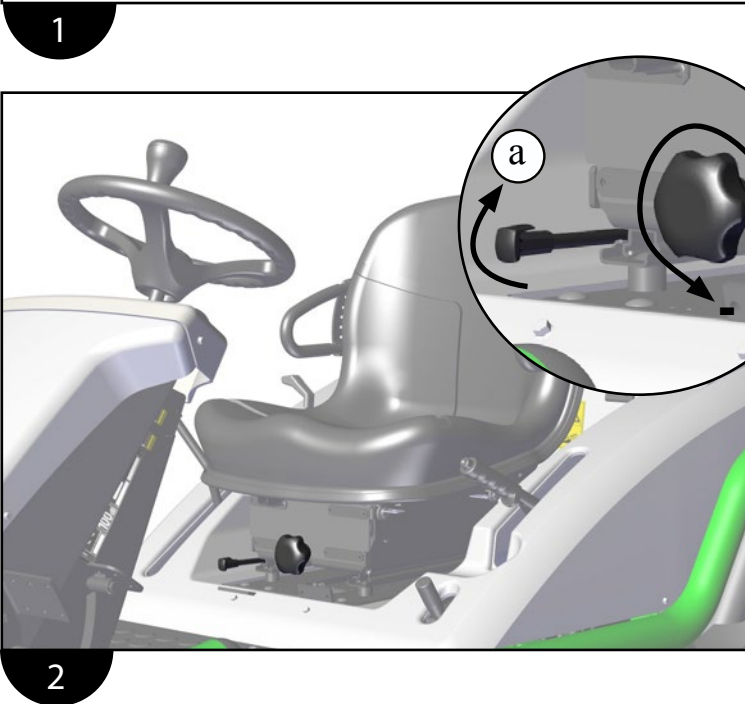
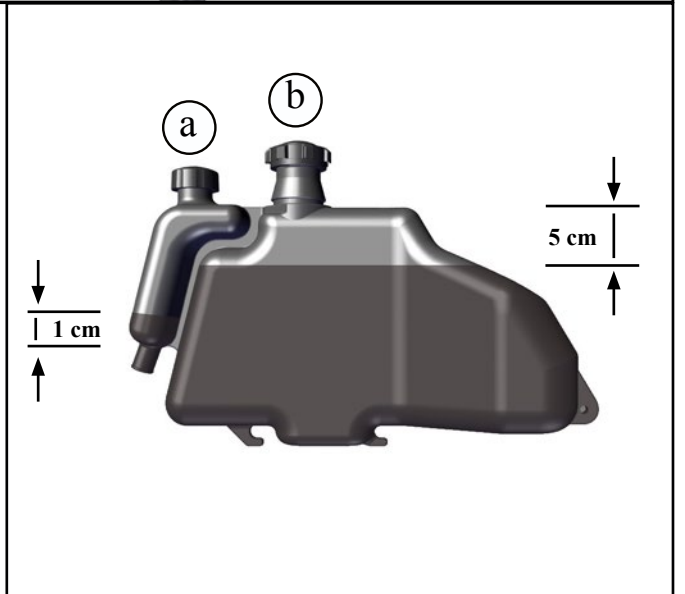
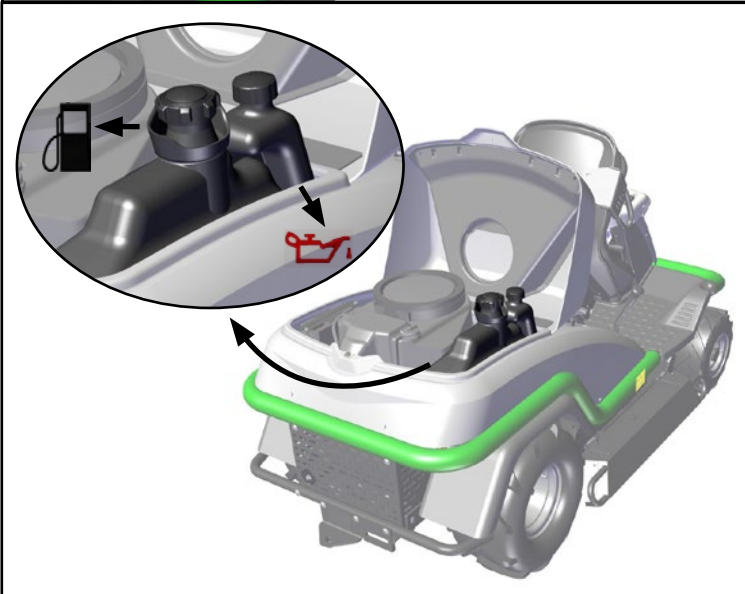
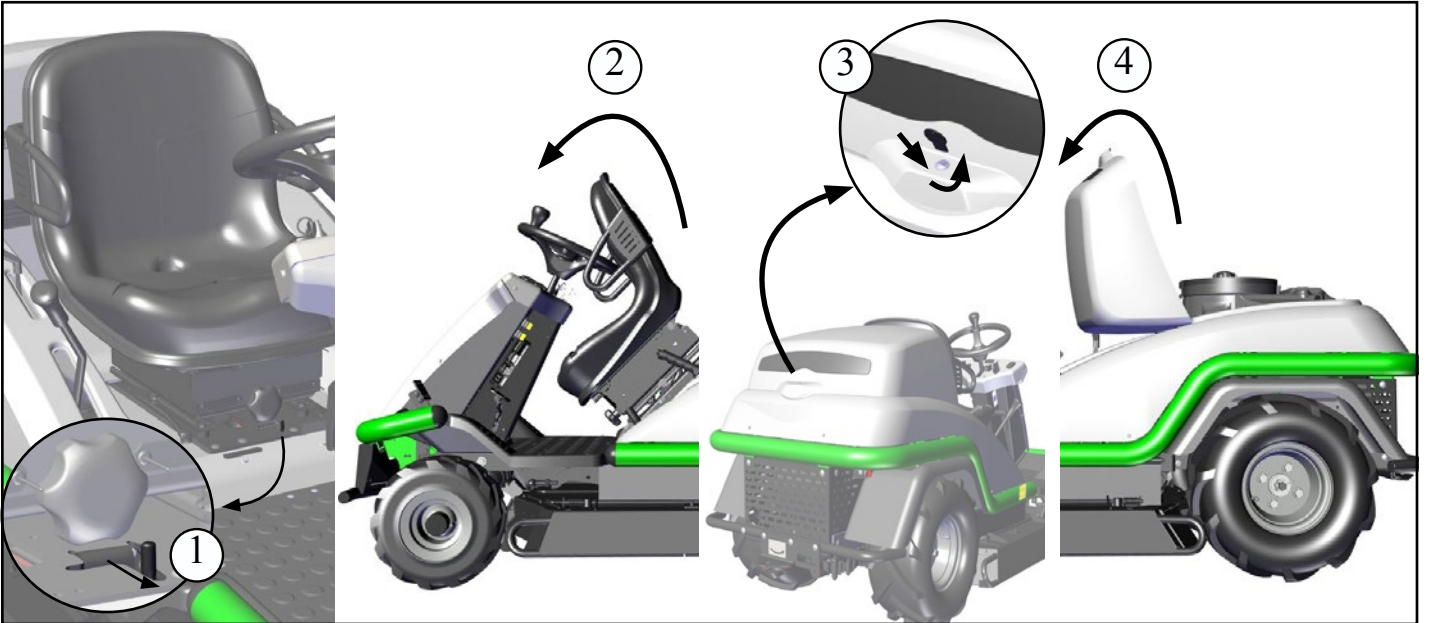
- 4. Contacteur à clé - clé de contact
0 = Arrêt ; 1 = Contact ;  Démarrage
- 5. Commutateur d'éclairage

PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE GARANTIE ETESIA

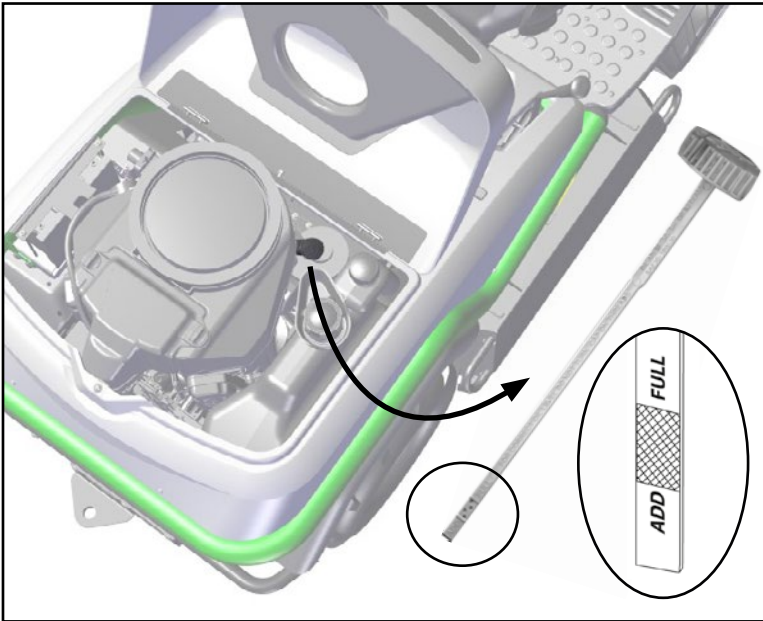
MC85 Kit de 2 fléaux
18363 Filtre à huile du moteur
18364 Bougie d'allumage
25266 Filtre à essence
18362 Cartouche filtre à air

18361 Préfiltre à air
25824 Fusible 20A
37762 Jeu de 8 boulons de cisaillement
38383 Bidon huile 10W40 (moteur et hydraulique - 2 litres)

4• IMAGES



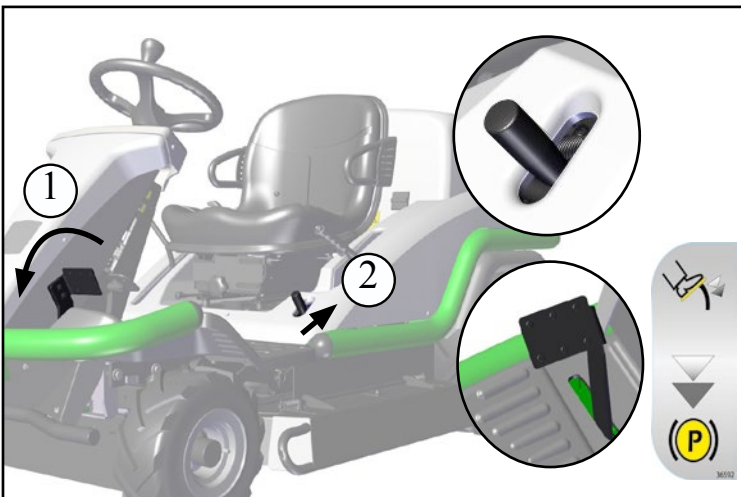
4• IMAGES



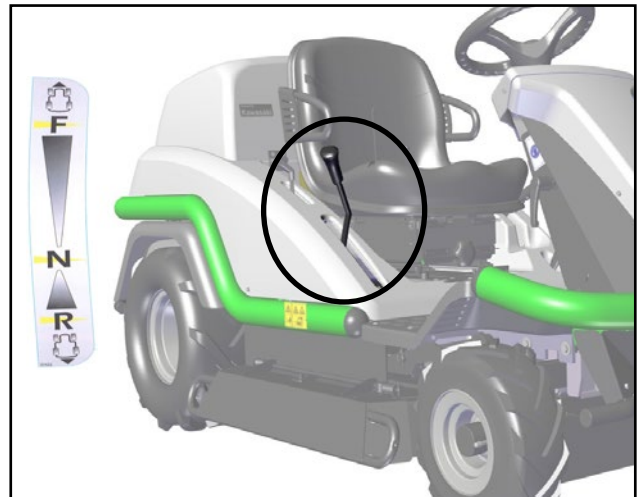
4



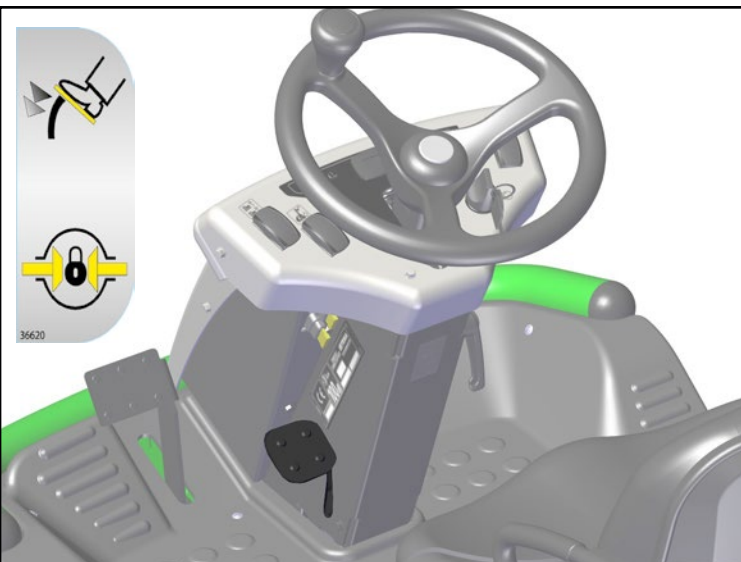
5



6



7

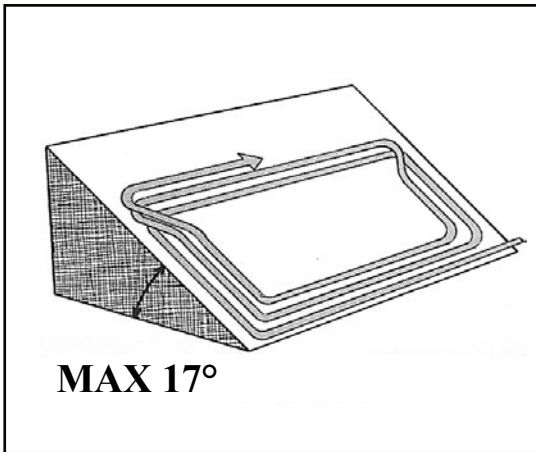


8

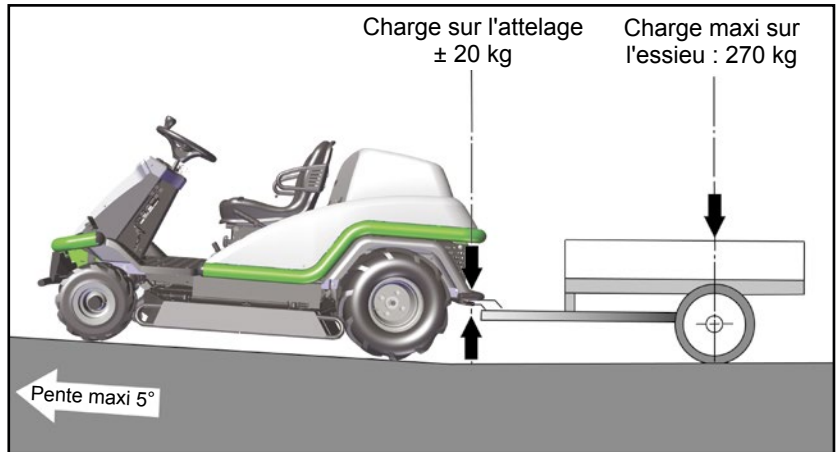


9

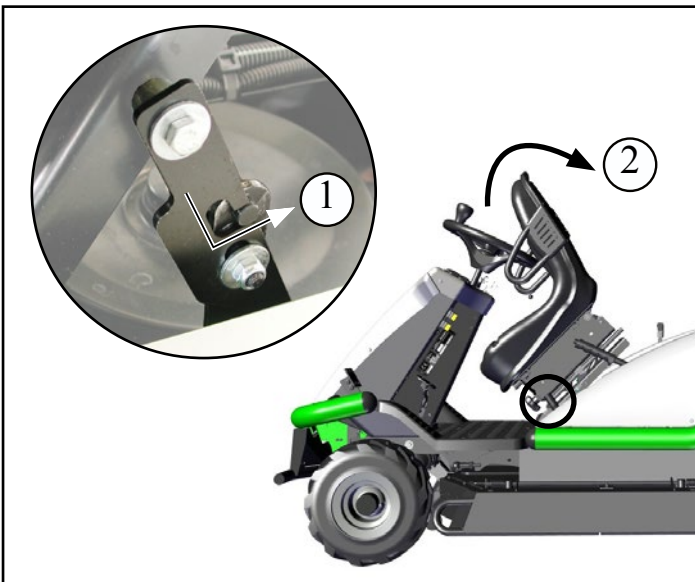
4• IMAGES



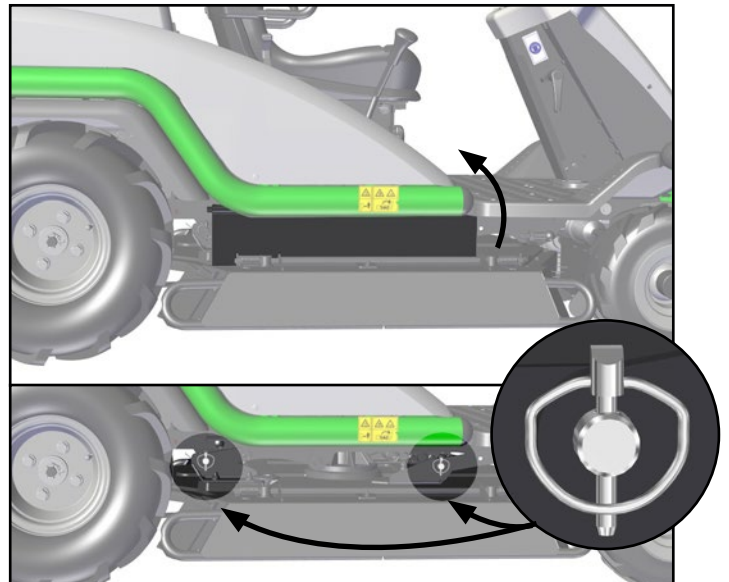
10



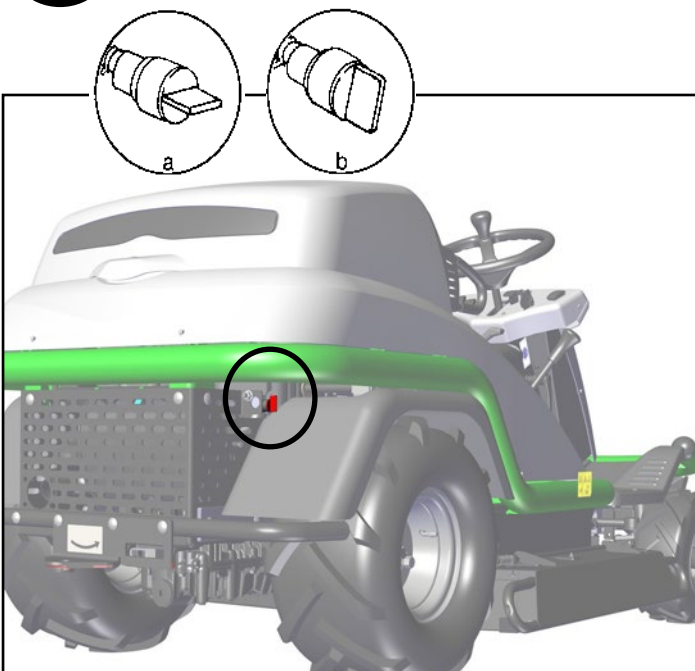
11



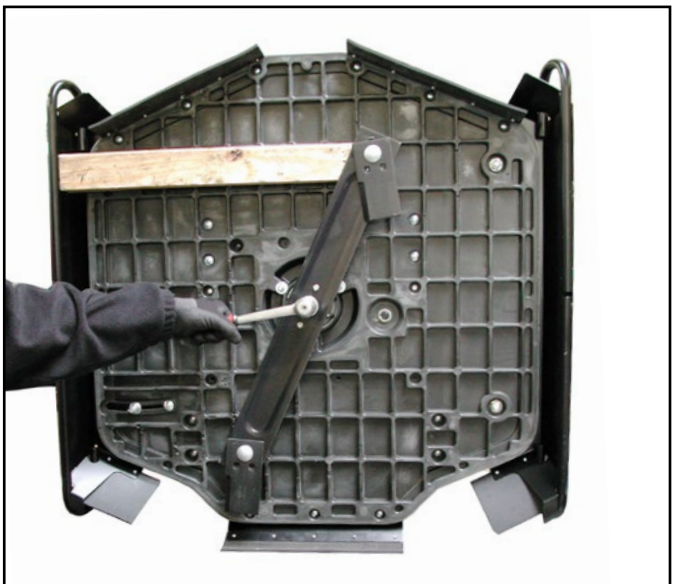
12



13

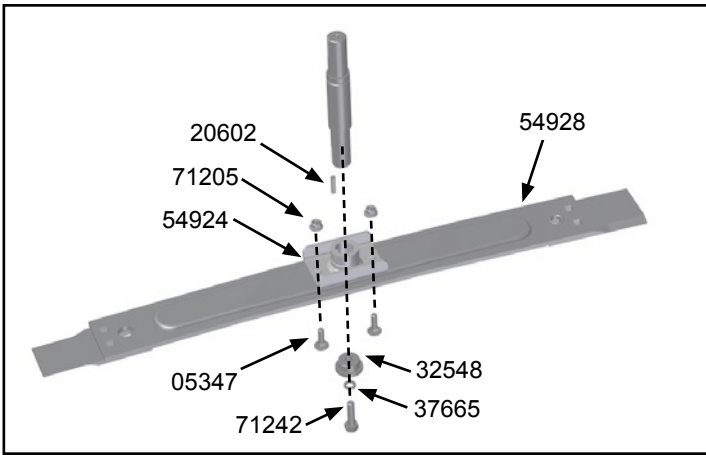


14

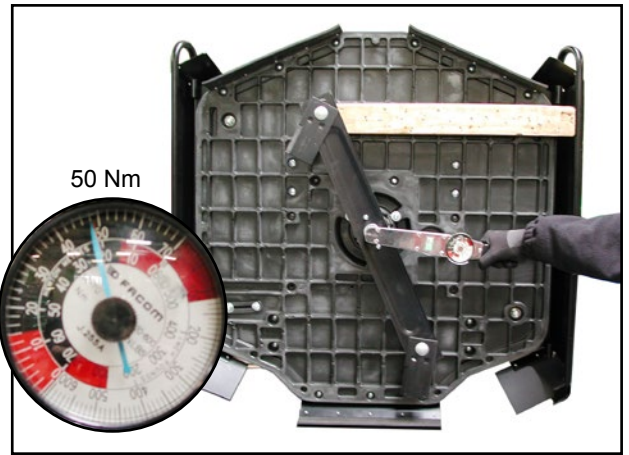


15

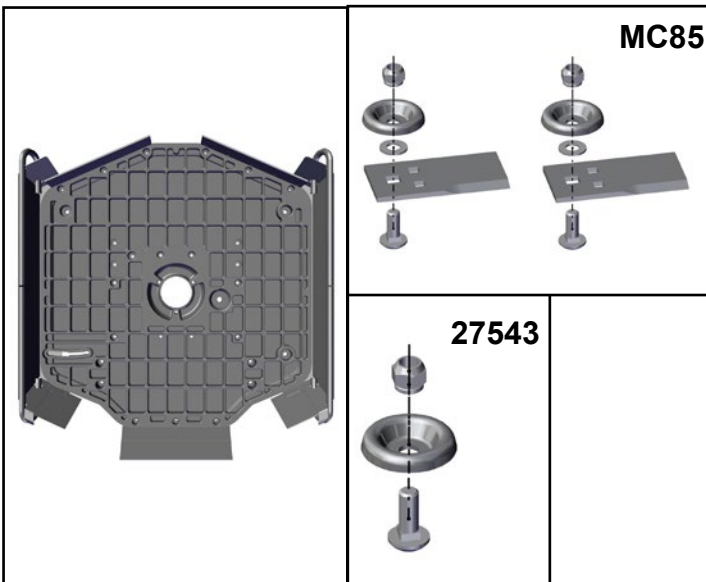
4• IMAGES



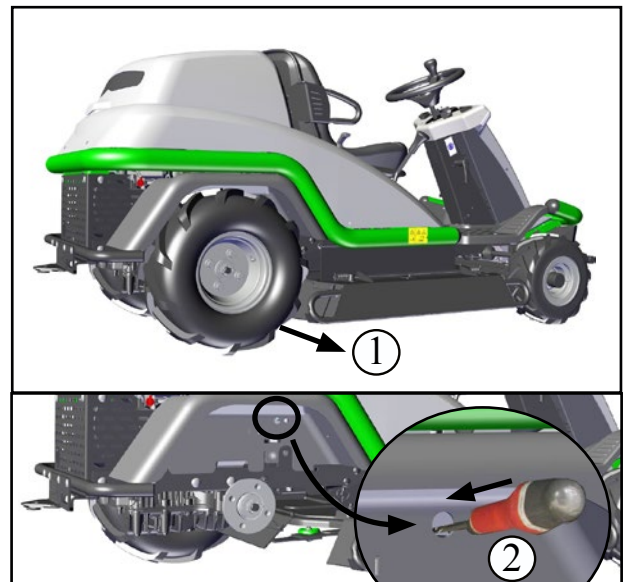
16



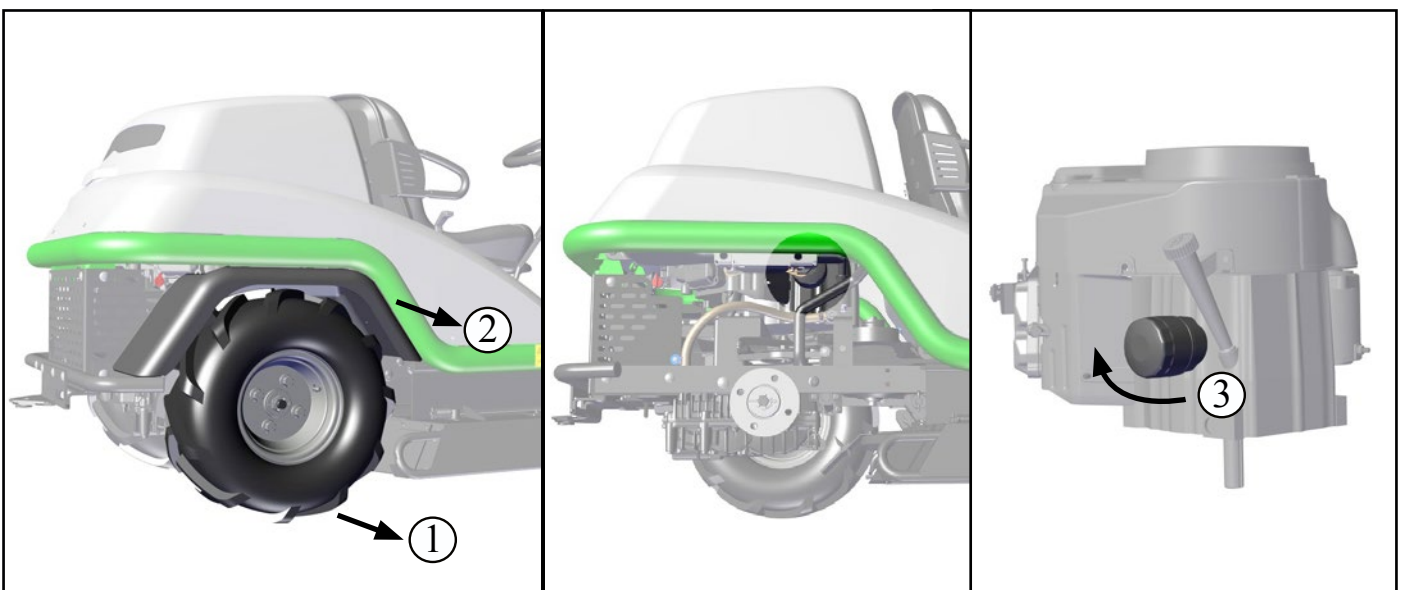
17



18

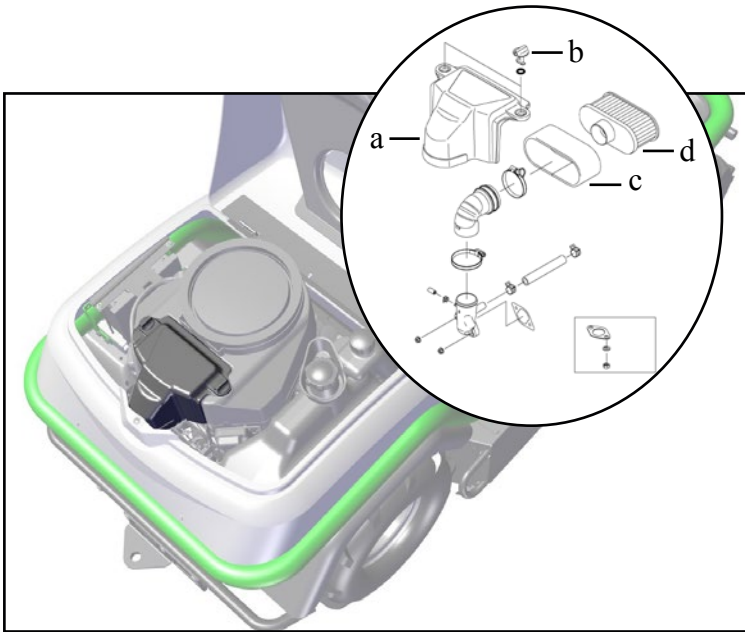


19

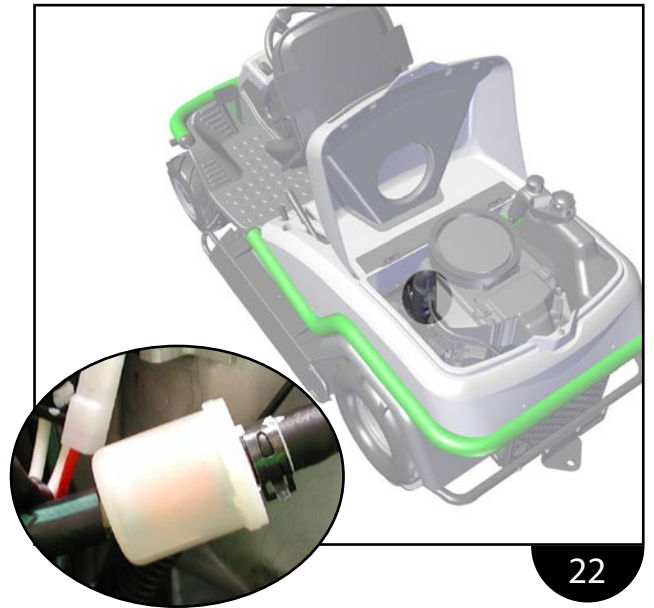


20

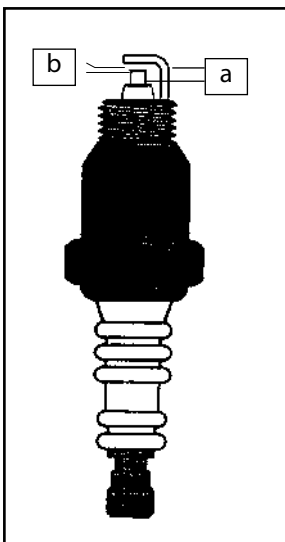
4• IMAGES



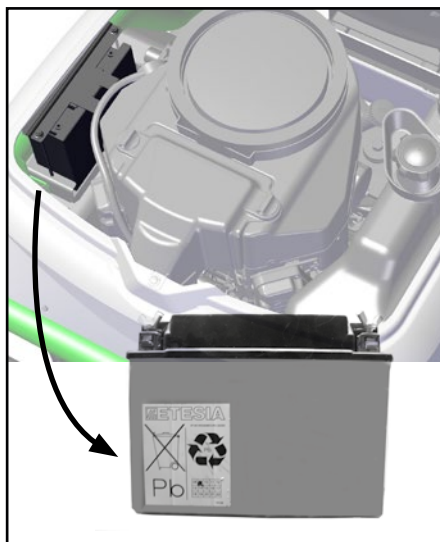
21



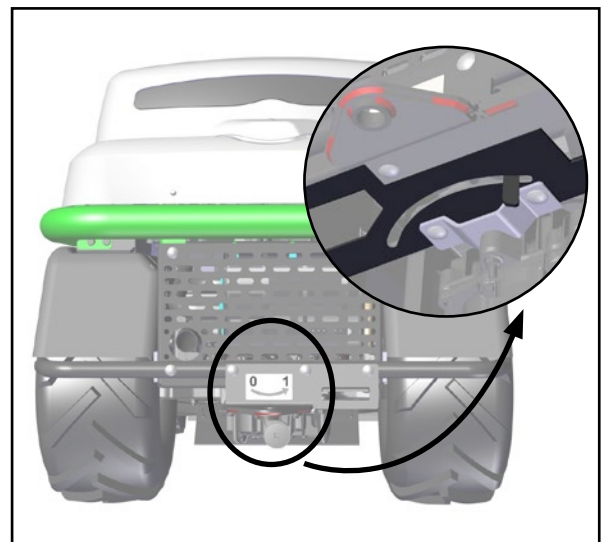
22



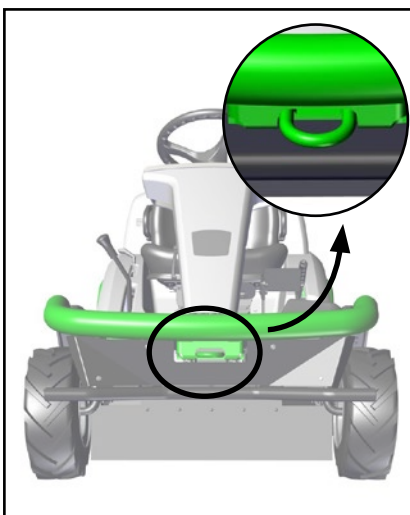
23



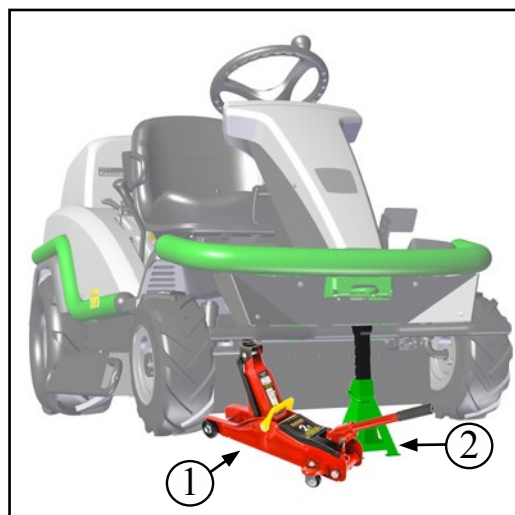
24



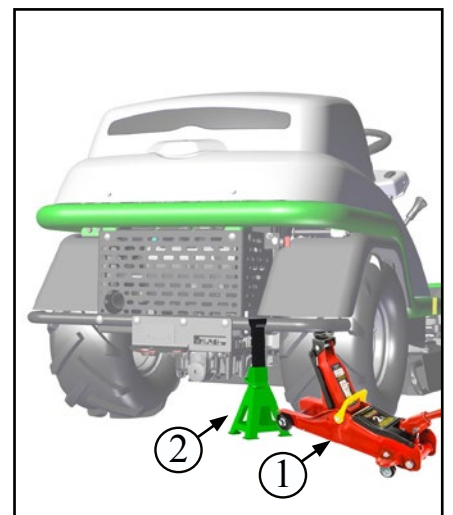
25



26

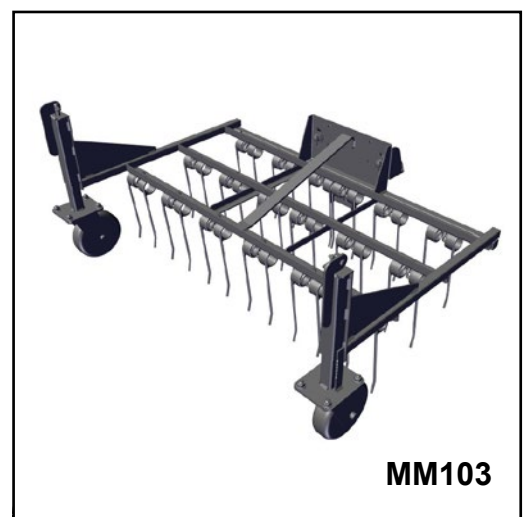
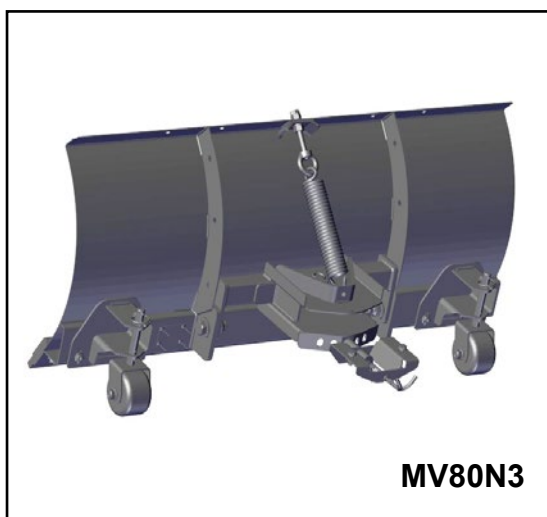
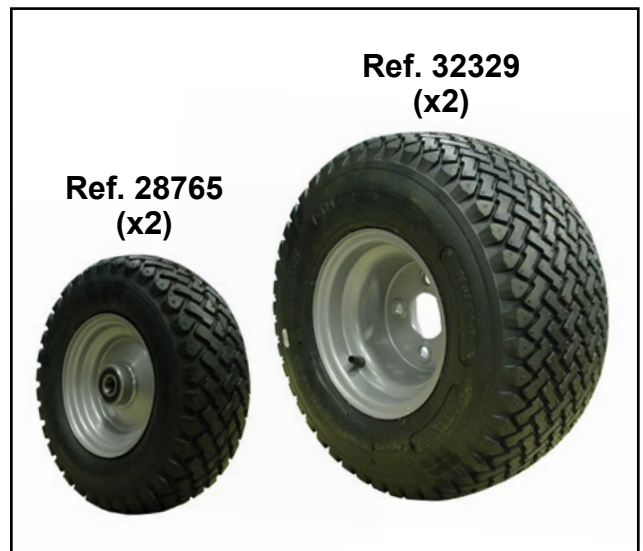
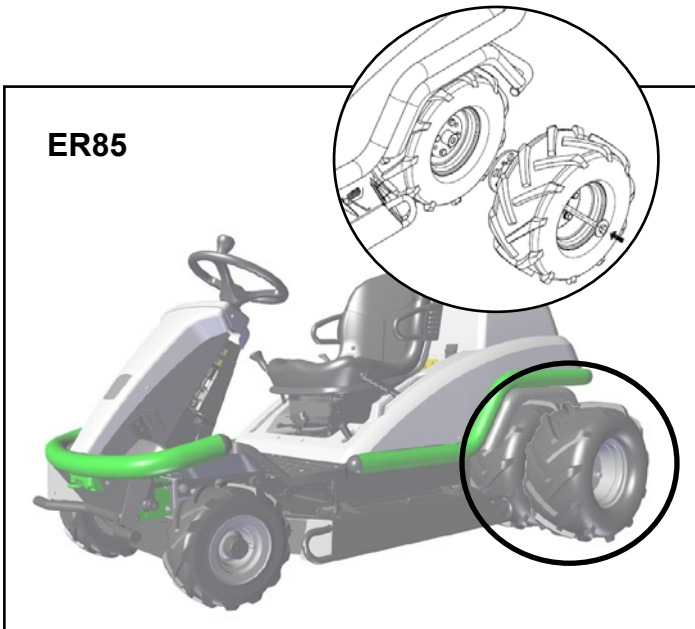
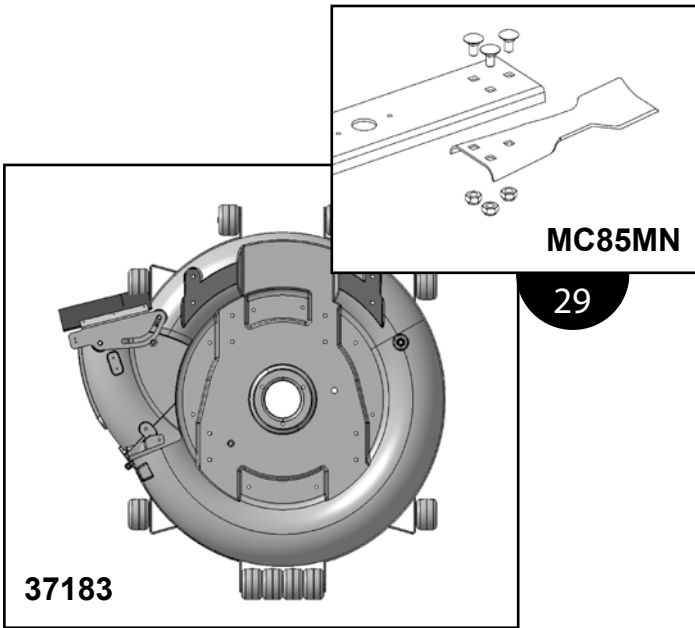


27



28

5• IMAGES ACCESSOIRES EN OPTION



6• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



MODÈLE	SKD
MOTEUR KAWASAKI FS481V 4 TEMPS	
Type	Bicylindre OHV Bicylindre chemisé fonte
Alésage x course	73 mm x 72 mm
Cylindrée	603 cm ³
Puissance au régime nominal	9,4 Kw à 3000 min ⁻¹
Lubrification	Sous pression par pompe
Type de carburant	Super carburant sans plomb
Refroidissement	Par air
Démarrreur	Électrique 12 V
Alternateur	12 V - 15 A avec régulateur de tension
Type de bougie	Culot Ø 14 x 19 mm réf. 03861
Écartement des électrodes	0,75 mm
Type d'allumage	Électronique
Filtre à essence	Filtre papier en ligne sur conduit d'alimentation
Filtre à air	Préfiltre en mousse polyuréthane + cartouche papier
Filtre à huile	Référence 18363
Capacité carter huile	1,5 l (1,7 l avec filtre)
Capacité réservoir essence	10 l
FAUCHEUSE DÉBROUSSILLEUSE	
Masse	300 kg (AV = 90 kg / AR = 210 kg)
Largeur de coupe	85 cm, monolame
Enceinte de lame	Masterschock + acier
Hauteur de coupe	5 positions : 44 - 60 - 75 - 88 - 102 mm
Embrayage de lame	Électromécanique
Systèmes de sécurité	Contacteurs présence conducteur / frein parking / tonte marche arrière
Architecture	Châssis structure multitubulaire mécanosoudée
Transmission avance	Hydrostatique avec commande de blocage de différentiel et frein parking
Vitesses d'avancement	Marche AV : 0 à 12 km/h ± 1,5 km/h Marche AR : 0 à 7 km/h ± 1,5 km/h
Frein parking	Monté sur la boîte hydrostatique
Dimensions L x l x H	2100 x 970 x 990 mm
Dimensions des pneumatiques	AV : 13" x 5.00" - 6" AR : 18" x 8,5" x 8"
Pression des pneumatiques	AV : 1,2 bar AR : 0,8 bar
NIVEAU SONORE	
Niveau de pression acoustique au poste de conduite (norme NF EN ISO 5395)	LpA < 85 dB(A) KpA = 2,5 dB(A)
VIBRATIONS	
Au corps entier	
Directive 2006/42/CE, norme de référence ISO 5395, EN 1032, EN 1033	a _{hw} = 1,22 m/s ² K = 0,49 m/s ²
Directive 2002/44/CE, norme de référence ISO 2631-1, ISO 5349-1+2	1,4 awx - 0,42 m/s ² ; 1,4 awy - 0,69 m/s ² ; awz - 1,07 m/s ²
Valeurs pour définition du temps d'exposition journalière	A(8) = 1,07 m/s ²
Aux membres supérieurs	
Directive 2006/42/CE, norme de référence ISO 5395, EN 1032, EN 1033	ahw = 2,49 m/s ² K = 1,25 m/s ²
Valeurs pour définition du temps d'exposition journalière	A(8) = 2,49 m/s ²

7• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

7•1 PRÉPARATION ET MISE EN SERVICE

- En raison de la technicité de l'opération, la préparation et la mise en service de votre faucheuse débroussailleuse sont assurées par votre revendeur.

7•2 SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

Votre faucheuse débroussailleuse est équipée de 3 contacteurs de sécurité qui sont actionnés par les éléments suivants :

- le siège
- le frein de parking
- le levier de commande manuel d'avancement

Le moteur ne peut être mis en route que si les conditions suivantes sont remplies :

- le frein de parking est engagé, et
- le commutateur du système de coupe n'est pas enclenché.

Le moteur est automatiquement mis à l'arrêt si le conducteur quitte son siège et que :

- soit le système de coupe reste enclenché,
- soit le frein de parking n'est pas engagé.

Le système de coupe ne peut être mis en marche que si le conducteur est assis sur son siège.

La lame est mise à l'arrêt si l'opérateur fait marche arrière sans avoir appuyé sur le commutateur d'autorisation «tonte en marche arrière» (repère 2 page 9).

En cas de dysfonctionnement, arrêtez votre faucheuse débroussailleuse et adressez-vous à votre revendeur.

7•3 CARBURANT



ATTENTION DANGER !

L'essence est hautement inflammable.

Pour l'alimentation du moteur nous recommandons d'utiliser du supercarburant 95 sans plomb d'acquisition récente. N'acquisez que la quantité de carburant que vous utiliserez sous 1 mois, et conservez-le dans une nourrice propre spécialement prévue à cet effet. N'ajoutez pas d'huile à l'essence !



ATTENTION ! N'employez aucun additif. N'utilisez pas les mélanges essence/alcool.

- Faites toujours le plein à l'extérieur et ne fumez pas en remplissant le réservoir. Évitez de renverser de l'essence et veillez à ne pas trop remplir le réservoir pour éviter tout débordement : laissez environ 5 cm d'espace sous le col de remplissage pour permettre la dilatation du carburant (b image n°1).
- Remettez correctement en place les bouchons du réservoir et de la nourrice d'essence.
- Si de l'essence a été répandue, quand vous sentez une odeur d'essence ou quand d'autres conditions explosives sont présentes, ne tentez pas de démarrer le moteur, mais nettoyez scrupuleusement l'ensemble des pièces concernées et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs d'essence ne sont pas dissipées.

7•4 RÉGLAGE DU SIÈGE

7•4•1 RÉGLAGE LONGITUDINAL DU SIÈGE

Pour une conduite sûre, la position du siège doit être réglée par rapport aux pédales.

- Tirez vers l'extérieur la manette de réglage longitudinale du siège situé à droite sous le siège pour pouvoir l'avancer ou le reculer (a image n°2). Le siège est également rabattable vers l'avant pour le maintenir propre et sec.

7•4•2 RÉGLAGE DE LA FERMETÉ DE LA SUSPENSION DU SIÈGE

Pour un maximum de confort, la fermeté de la suspension du siège peut être adaptée à votre poids.

- Tournez le bouton de réglage vers la droite/gauche pour augmenter/diminuer la fermeté de la suspension (b image n°2).

7•5 RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DE LA COLONNE DE DIRECTION (IMAGE N°3)

- Desserrez la manette de blocage de la colonne de direction (1).
- Réglez l'inclinaison de la colonne de direction (2) et resserrez la manette de blocage (3). En tirant la manette vers l'extérieur, vous pouvez la repositionner librement.

7•6 MISE EN MARCHÉ ET ARRÊT DU MOTEUR

7•6•1 MISE EN MARCHÉ



Avant utilisation, procédez toujours à un contrôle visuel pour vous assurer que la lame de coupe et sa vis de fixation ne sont ni usées, ni endommagées.

- Avant de démarrer le moteur, vérifiez toujours le niveau d'huile du moteur. Faites l'appoint d'huile si le niveau n'atteint pas la marque [FULL] (voir par. 9•3•1 et image n°4).



La jauge à huile doit être vissée à fond lorsque le moteur tourne.

- Vérifiez également le niveau d'huile hydraulique dans le réservoir d'expansion. Le niveau d'huile doit toujours rester visible dans le réservoir (voir par. 9•4•2 et a image n°1).
- Vérifiez la propreté de la grille d'aspiration d'air de refroidissement à l'arrière du capot moteur, du compartiment moteur et des ailettes de refroidissement du pont hydrostatique. Assurez-vous également régulièrement du bon état de son ventilateur.
- Faites le plein de carburant pour éviter d'avoir à rajouter de l'essence en cours de travail, lorsque le moteur est chaud.
- Ouvrez le robinet d'essence.
- Prenez place sur le siège de votre faucheuse débroussailleuse.
- Assurez-vous que le commutateur du système de coupe (repère 1 page 9) n'est pas enclenché et que les pédales d'avancement ne sont pas actionnées.
- Placez la commande des gaz sur la position [START], pour les démarrages à froid (image n°5).
- Introduisez la clé de contact dans le contacteur et tournez-la vers la droite sur la position de démarrage [⊞] (repère 4 page 9).
- Lorsque le moteur a démarré, relâchez l'action sur la clé et placez la commande des gaz entre les positions [MINI] et [MAXI].
- Laissez tourner le moteur pendant 3 à 5 minutes avant de placer la commande des gaz sur la position [MAXI] et de mettre le système de coupe en marche.

Pour redémarrer le moteur à chaud, placez la commande des gaz directement sur la position [MAXI] et démarrez le moteur.

Le moteur ne peut être mis en route que si le frein de parking est engagé et le commutateur du système de coupe n'est pas enclenché.



ATTENTION ! Ne laissez pas tourner le moteur dans des endroits fermés dans lesquels pourrait s'accumuler le monoxyde de carbone, substance dangereuse.



ATTENTION ! N'enlevez jamais le bouchon de réservoir et n'ajoutez pas d'essence pendant que le moteur tourne ou tant qu'il est chaud. Laissez le moteur refroidir 2 minutes avant de faire le plein d'essence.

7• INSTRUCTIONS D'UTILISATION



Ne modifiez pas les réglages d'origine du moteur, ne faites pas tourner le moteur en sursrégime. En cas de dérèglement, adressez-vous à votre revendeur ETESIA.

7•6•2 MISE A L'ARRÊT DU MOTEUR

- Placez la commande des gaz sur la position [MINI] puis tournez la clé de contact vers la gauche sur la position d'arrêt [0].
- Fermez le robinet d'essence en cas d'arrêt prolongé.



ATTENTION ! N'utilisez pas la position [START] de la commande des gaz pour arrêter le moteur.



ATTENTION ! Ne laissez pas la clé de contact sur la position de marche [I] lorsque le moteur est à l'arrêt, la batterie se déchargerait lentement et le compteur horaire continuerait à tourner.



ATTENTION ! Lorsque vous laissez la faucheuse débroussailleuse sans surveillance, retirez la clé de contact.

7•7 MISE EN MARCHÉ ET ARRÊT DE L'ORGANE DE COUPE

7•7•1 MISE EN MARCHÉ

- Mettez la manette de gaz en position [MAXI].
- Basculez en position [1] le commutateur (repère 1 page 9) situé sur la planche de bord.
- La mise en route de l'organe de coupe ne peut se faire que si l'utilisateur est assis sur le siège.

7•7•2 MISE A L'ARRÊT

- Pour arrêter l'organe de coupe, basculez le commutateur (repère 1 page 9) en position [0].
- Si l'opérateur quitte le siège, l'arrêt moteur entraîne l'arrêt de l'organe de coupe.
- Le temps d'arrêt de la lame doit être inférieur à 5 sec.



Mettez toujours le système de coupe à l'arrêt avant de quitter votre siège.

7•7•3 COMMUTATEUR D'AUTORISATION «TONTE EN MARCHÉ ARRIÈRE»

En appuyant sur ce commutateur (repère 2 page 9) une fois le système de coupe en fonctionnement, vous autorisez la tonte en marche arrière. Sinon, le système de coupe se dés-enclenche dès que vous faites marche arrière, et il se réenclenche avec le levier d'avancement au point mort ou en marche avant. Si vous dés-enclenchez le système de coupe par l'intermédiaire du commutateur « mise en route du système de coupe » ou au travers d'une sécurité, il faut réactiver cette autorisation.



7•8 CONDUITE DE LA FAUCHEUSE DÉBROUSSAILLEUSE

7•8•1 FREIN DE PARKING (IMAGE N°6)

Le levier de blocage du frein de parking est situé à gauche du siège.

- Pour engager le frein de parking, appuyez à fond sur la pédale de frein (1) puis amenez le levier de blocage en position arrière de verrouillage (2). Relevez le pied de la pédale de frein avant de relâcher le levier de frein de parking qui reste en position arrière de verrouillage.
- Pour libérer le frein de parking, donnez une impulsion sur la pédale de frein. Le levier de blocage retourne automatiquement en position avant.



Engagez toujours le frein de parking avant de quitter votre siège.



N'appuyez pas sur la pédale de frein pour ralentir votre allure. Gardez le contrôle de la vitesse d'avancement avec le freinage dynamique assuré par la transmission hydrostatique, en réduisant l'action sur la pédale d'avancement.

7•8•2 LEVIER DE COMMANDE MANUELLE DE L'AVANCEMENT (IMAGE N°7)

L'avancement de votre faucheuse débroussailleuse est commandée par le levier de commande manuelle situé à votre droite.

- Poussez le levier progressivement vers l'avant pour régler la vitesse en marche avant.
- Tirez le levier progressivement vers l'arrière pour régler la vitesse en marche arrière.
- Relâchez le levier pour vous arrêter.

7•8•3 COMMANDE DE BLOCAGE DU DIFFÉRENTIEL (IMAGE N°8)

Le différentiel peut ponctuellement être bloqué en cas de patinage d'une des roues motrices, afin de retrouver la motricité nécessaire à l'avancement.

- Appuyez avec le pied gauche sur la commande de blocage du différentiel pour coupler les roues motrices. Suivez une trajectoire sensiblement rectiligne tant que le différentiel est bloqué.
- Relâchez l'action sur la pédale pour revenir automatiquement en configuration normale aussitôt que la machine a retrouvé sa motricité normale.



ATTENTION ! La conduite avec le différentiel bloqué augmente le rayon de braquage, rend la machine plus difficile à contrôler et le risque d'une perte de stabilité peut présenter un danger pour l'utilisateur.

7•9 RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE (IMAGE N°9)

Enfoncez le bouton situé à l'extrémité du levier de réglage de la hauteur de coupe, puis tirez le levier vers le haut ou accompagnez-le vers le bas, pour relever ou abaisser le plateau de coupe. Relâchez l'action sur le bouton pour verrouiller le levier dans la position choisie.

- Utilisez un réglage supérieur à 75 mm pour tondre de l'herbe haute et humide.
- Réservez les réglages inférieurs à la tonte de pelouses planes régulièrement entretenues.

7•10 TONTE



Avant la tonte, vérifiez l'état de la lame de coupe et son serrage.

Pour obtenir une coupe régulière, il est important de vérifier si la pression des pneumatiques correspond à la pression préconisée :

pneus avant 1.2 kg/cm² - pneus arrière : 0.8 kg/cm²

Lorsque vous tondez dans les positions de coupe basses, utilisez impérativement une vitesse lente, afin de maintenir le régime élevé du moteur.

L'image n°10 illustre la manière optimale d'utiliser la faucheuse débroussailleuse sur la plupart des gazons. Ces indications permettent d'éviter les virages serrés et les déplacements inutiles.

7•10•1 TONTE D'HERBE HAUTE

Pour tondre de l'herbe exceptionnellement haute, un dispositif d'éjection latérale du plateau de coupe permet d'améliorer l'efficacité de votre faucheuse débroussailleuse.

7• INSTRUCTIONS D'UTILISATION



Mettez toujours le moteur à l'arrêt et retirez la clé de contact avant de modifier le mode de tonte déflecteur ouvert ou fermé. Choisissez le mode de tonte avant de commencer à tondre.

(OUVERTURE / FERMETURE DU DÉFLECTEUR)

- Desserrez le bouton situé à l'arrière droit du plateau de coupe et tirez le déflecteur latéral en butée vers l'extérieur.
- Resserrez le bouton pour maintenir le déflecteur dans cette position.
- Pour revenir en configuration faucheuse, procédez en sens inverse.

OPTION CARCASSE MULCHING (OUVERTURE / FERMETURE DU DÉFLECTEUR)

- Dégrafez la grenouillère de fermeture du déflecteur latéral du côté droit du plateau de coupe. Le déflecteur se déploie automatiquement vers l'extérieur sous l'effet d'un ressort, et la bavette de protection contre les projections se positionne devant la sortie d'éjection latérale.
- Assurez-vous de la présence et du bon état de cette bavette de protection. N'utilisez pas votre faucheuse débroussailleuse en configuration éjection latérale si la bavette de protection est défectueuse.
- Pour revenir en configuration mulcheuse, poussez le déflecteur latéral vers le plateau de coupe, accrochez la grenouillère dans son crochet refermez-la.

7•10•2 CONDUITE SUR LES TERRAINS EN PENTES

Selon l'équipement, la machine ne peut être utilisée que sur des terrains de pente inférieure à 17° ou 25° (voir planche C page 6).

- Pour tondre une pelouse en pente, respectez toujours le schéma de tonte indiqué (image n°10).
- Pour votre sécurité, évitez de démarrer brutalement et conduisez impérativement à faible vitesse pour ne pas risquer de perdre le contrôle de la machine.
- Pour démarrer en pente, tant en montée qu'en descente, libérez le frein de parking et mettez immédiatement la machine en mouvement à l'aide des pédales d'avancement.

- Soyez particulièrement prudent en manœuvrant, en particulier pour faire demi-tour.
- Préparez-vous au changement de direction et réduisez la vitesse afin d'éviter une perte de contrôle de la machine.
- Dès l'arrêt de la machine, engagez le frein de parking.

7•11 ÉCLAIRAGE

- Pour allumer / éteindre le feu avant, actionnez le commutateur d'éclairage (repère 5 page 9).

ATTENTION ! Malgré ces équipements, vous n'êtes pas autorisé à circuler avec votre faucheuse débroussailleuse sur la voie publique.

7•12 COMPTEUR HORAIRE / TACHYMÈTRE / INDICATEUR DE MAINTENANCE

Pour vous faciliter l'entretien de votre faucheuse débroussailleuse, le compteur horaire / tachymètre (repère 3 page 9) vous rappellera par affichage d'un message, les échéances pour la vidange de l'huile moteur (après 10 h puis toutes les 100 h).

- Une heure avant chaque échéance, un message de rappel s'affichera et persistera pendant les 2 heures de fonctionnement suivantes, avant de disparaître automatiquement.
- En dehors de ces périodes de rappel d'entretien, le régime de rotation du moteur est affiché lorsque ce dernier est en marche.
- A l'arrêt, le nombre d'heures totalisées est affiché.

7•13 CROCHET D'ATTELAGE

Il permet le remorquage occasionnel de faibles charges dans les limites suivantes (image n°11) :

- charge maximale sur l'essieu de la remorque : 270 kg
- charge appliquée au point d'attelage : ± 20 kg
- pente maximale : 5° (y compris en dévers)

8• MONTAGE - DÉMONTAGE - ACCÈS AUX ORGANES

8•1 ACCÈS AU MOTEUR ET AUX RÉSERVOIRS D'ESSENCE ET D'EXPANSION D'HUILE HYDRAULIQUE (IMAGE N°1)

- Mettre le moteur à l'arrêt.
- Retirez la clé de contact.
- Tirez le loquet de verrouillage vers l'avant (1) et basculez le siège vers l'avant (2). Un dispositif de verrouillage à compas le maintient dans la position basculée.
- Introduisez votre porte-clé dans la fente du loquet de fermeture du capot moteur, tournez vers la gauche pour le déverrouiller (3), puis soulevez-le pour l'ouvrir (4). Le capot moteur se verrouille automatiquement lorsqu'il est refermé.
- Pour rabattre le siège, débloquez d'une main le dispositif de verrouillage à compas (1 image n°12) et accompagnez de l'autre main le siège en position de conduite (image n°12) et assurez-vous de son bon verrouillage.

8•2 ACCÈS AU BOÎTIER FUSIBLES (repère 20 page 8)

Le boîtier est équipé de 2 fusibles recouvert d'un couvercle de protection.

8•3 DÉMONTAGE DU PLATEAU DE COUPE



Pour tous les travaux sous le carter de coupe, arrêtez d'abord le moteur et retirez la clé de contact. Protégez vos mains par des gants de travail.

- Réglez le plateau de coupe sur la position [102], la plus haute.
- Décrochez le ressort du tendeur de courroie et dégagez la courroie de la poulie du plateau de coupe.
- Réglez le plateau de coupe sur la position [44], la plus basse.
- Retirez les 4 goupilles à anneau et les 4 axes (image n°13).
- Placez le levier de réglage de la hauteur de coupe sur la position [102], la plus haute.
- Retirez latéralement le plateau de coupe de la machine.

REMONTAGE DU PLATEAU DE COUPE

- Procédez dans le sens inverse du démontage.

8•4 ACCÈS AU ROBINET D'ESSENCE (image n°14)

- Robinet ouvert : a
- Robinet fermé : b

9• ENTRETIEN



Avant toute opération d'entretien, arrêtez le moteur, et retirez la clé de contact.

9•1 NETTOYAGE

Le meilleur entretien est avant tout un nettoyage régulier de votre faucheuse débroussailleuse après chaque tonte.

Il est fortement déconseillé d'utiliser un nettoyeur haute pression. Dans tous les cas, veillez à ne pas projeter d'eau sur les organes du moteur tels que : carburateur, filtre à air, circuit d'allumage, silencieux d'échappement, batterie, ... De même, ne dirigez pas de jet d'eau vers les contacteurs électriques, les roulements (paliers de lame ou roulements des roues) et vers les éléments hydrauliques. Après le nettoyage, il est conseillé de remettre en marche le moteur et le système de coupe, pour assurer l'évacuation de l'eau qui se serait infiltrée dans les éléments mobiles.

9•2 SYSTÈME DE COUPE

Après chaque utilisation, nettoyez soigneusement le carter de coupe, en particulier sa face intérieure.

Avant de nettoyer votre faucheuse débroussailleuse, arrêtez le moteur.

9•2•1 NETTOYAGE DU SYSTÈME DE COUPE PAR DÉMONTAGE

Si la faucheuse débroussailleuse a été utilisée dans des conditions d'utilisation très difficiles (herbe très humide, tonte en position très basse), il peut être nécessaire de démonter le plateau de coupe pour son nettoyage. A cette occasion, il convient également de vérifier l'état de la lame et de son accouplement et éventuellement de les remplacer.

Un système de coupe bien entretenu améliore la qualité de la coupe.

OPTION CARCASSE MULCHING

Le carter de coupe du modèle avec l'option carcasse mulching dispose du côté gauche d'un embout permettant de brancher un raccord rapide de tuyau d'arrosage.

Pour nettoyer le carter, procédez de la façon suivante :

- Raccordez le tuyau d'arrosage à l'embout prévu sur le carter de coupe.
- Ouvrez le robinet d'eau.
- Prenez place sur le siège, mettez le moteur en marche, et enclenchez le système de coupe.
- Après environ 3 minutes, le système de coupe est nettoyé.
- Après le nettoyage, fermez l'arrivée d'eau et remettez le système de coupe en marche pendant quelques instants.

9•2•2 ENTRETIEN DU SYSTÈME DE COUPE



Pour tous les travaux sous le système de coupe, arrêtez d'abord le moteur et retirez la clé de contact. Protégez vos mains avec des gants de travail.

Les boulons de cisaillement assurent la liaison entre le corps de la lame et l'accouplement de lame. En cas de choc violent, le cisaillement instantané de ces vis protège l'ensemble du système de transmission.

Avant chaque utilisation de la faucheuse débroussailleuse, vérifiez l'état de la lame (dommages éventuels et usure).

Si une lame est émoussée ou tordue, la qualité de coupe s'en ressent. Une lame endommagée pourrait être très dangereuse si un morceau s'en détachait et était éjecté par le système de coupe.

Remplacez immédiatement toute lame usée ou abîmée.

Les fléaux sont réversibles : après usure de l'arête tranchante, elles peuvent être retournées.

Vérifiez par ailleurs que l'accouplement de lame est en parfait état et que les extrémités des lames tournent dans un même plan.

Si un dommage était constaté sur la lame, un examen plus approfondi des autres éléments serait nécessaire, tel que le carter de coupe, l'accouplement de lame, les boulons de cisaillement, le palier de lame et la courroie.

La lame peut être contrôlée par l'ouverture du déflecteur latéral de la faucheuse débroussailleuse. Si nécessaire, déposez le système de coupe.

Si vous ne disposez pas de l'outillage ni des connaissances nécessaires, adressez-vous à votre revendeur ETESIA.

9•2•3 REMPLACEMENT DES VIS DE CISAILLEMENT

- Vous pouvez acquérir des vis de cisaillement (réf. 05347) et écrous (réf. 71205).
- Serrez les vis de cisaillement avec un couple de 25 Nm.
- Si vous ne disposez pas de l'outillage ni des connaissances nécessaires, adressez vous à votre revendeur ETESIA.

9•2•4 REMPLACEMENT DU CORPS DE LAME

- Bloquer la lame en plaçant une cale de bois entre la lame et le carter de coupe, puis à l'aide d'une clé de 17 dévissez la vis centrale (image n°15).
- Avant de remonter l'accouplement de lame, veillez à graisser le bout de l'arbre et vérifiez l'état de la rondelle frein (réf. 37665), de l'accouplement (réf. 54924) et de la clavette (réf. 20602) (image n°16).
- Serrez la vis de lame (réf. 71242) à 50 Nm (image n°17).

9•2•5 REMPLACEMENT DES FLÉAUX

- Pour le carter faucheuse, utilisez la pièce de rechange MC85 et assemblez la suivant l'éclaté de l'image n°18.
- Pour le carter mulching (option 37183), utilisez la pièce de rechange MC85MN et assemblez la suivant l'éclaté de l'image n°18.

9•3 ENTRETIEN MOTEUR



ATTENTION ! Pour tous les travaux sur des pièces liées au moteur, mettez le moteur à l'arrêt, retirez la clé de contact et laissez refroidir le moteur. Protégez également vos mains par des gants de travail.

9•3•1 CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE (IMAGE N°4)

A contrôler avant chaque tonte :

- Amenez la faucheuse débroussailleuse sur une surface horizontale.
- Ouvrez le capot moteur (voir § 8•1 et image n°1).
- Nettoyer le pourtour de l'orifice de remplissage pour éviter que des impuretés ne pénètrent dans le carter.
- Devissez la jauge d'huile.
- Essayez la jauge avec un chiffon propre et réintroduisez-la dans le tube de remplissage.
- Placez le bouchon en appui sur le tube sans le visser.
- Retirez la jauge pour contrôler le niveau : la trace laissée par l'huile sur la jauge doit se situer entre les repères [ADD] et [FULL]. Pour la capacité du carter d'huile : voir caractéristiques techniques.
- Revissez la jauge d'huile à fond.

9•3•2 VIDANGE DE L'HUILE MOTEUR

Après la révision initiale des 10 heures, à faire effectuer par votre revendeur ETESIA, l'huile moteur doit être remplacée à la première des échéances suivantes : toutes les 100 heures ou 1 fois par an.

Procéder à la vidange lorsque le moteur est encore chaud, l'écoulement de l'huile se fera plus facilement qu'à froid.

- Amenez la machine à l'extérieur sur une surface horizontale.
- Mettez le moteur à l'arrêt et retirez la clé de contact.
- Placez un récipient approprié à la sortie du conduit d'évacuation d'huile, à l'arrière de votre faucheuse débroussailleuse (image n°19).
- Avec un grand tournevis (2) introduit par l'ouverture aménagée dans le garde-boue droit, ouvrez le robinet de vidange, et laissez l'huile usagée s'écouler dans le récipient de récupération.



Vidangez l'huile chaude avec beaucoup de précaution.

- Refermez le robinet de vidange.
- Nettoyer le pourtour de la jauge pour éviter la pénétration d'impuretés dans le carter du moteur.
- Retirez la jauge d'huile et versez lentement une huile moteur multigrade 10W40 de spécification API-SL ou ACEA-A3 référence ETESIA 38383 (2 litres) ou une huile monograde SAE30 par le tube de remplissage.

9• ENTRETIEN

- Essuyez la jauge avec un chiffon propre et réintroduisez-la dans le tube de remplissage.
- Placez le bouchon en appui sur le tube sans le visser.
- Contrôlez le niveau d'huile à l'aide de la jauge. Le niveau doit atteindre le marquage [FULL] sans le dépasser.
- Revissez la jauge d'huile à fond.
- Déposez l'huile usagée dans une station de récupération agréée.

9•3•3 FILTRE À HUILE (IMAGE N°20)

Remplacez le filtre à huile toutes les 100 heures de fonctionnement.



Un moteur chaud peut causer de graves brûlures. Laisser refroidir le moteur avant d'essayer de démonter le filtre à huile.

- Placez un récipient approprié sous le filtre pour recueillir l'écoulement d'huile lors du démontage.
- Dévissez le filtre à huile et retirez-le.
- Appliquez un film d'huile moteur propre sur le joint du nouveau filtre à huile.
- Vissez le filtre à la main jusqu'à ce que le joint vienne en contact avec sa surface d'appui.
- Serrez ensuite de 3/4 de tour.
- Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner pendant environ 3 minutes.
- Remettez le moteur à l'arrêt, vérifiez l'étanchéité du joint de filtre et faites l'appoint d'huile moteur pour compenser la baisse du niveau d'huile due à la contenance du filtre à huile.

9•3•4 REMPLACEMENT FILTRE À AIR (IMAGE N°21)

Un filtre à air sale restreint le passage d'air vers le carburateur et réduit ainsi les performances du moteur. Si l'on utilise le moteur dans des endroits très poussiéreux, nettoyez le filtre à air plus souvent qu'il n'est indiqué dans le programme d'entretien.



Si l'on utilise le moteur sans filtre à air ou avec un filtre à air endommagé, des saletés pénétreront dans le moteur qui s'usera alors rapidement. Ce type de dommage n'est pas couvert par la garantie.

CONTRÔLE

Déposez le couvercle de filtre à air et contrôlez les éléments filtrants. Nettoyez ou remplacez des éléments filtrants sales. Remplacez toujours des éléments filtrants endommagés.

- Démontez le couvercle (a) en tournant les deux vis 1/4 de tour (b).
- Retirez avec précautions les éléments filtrants. Nettoyez soigneusement l'embase du filtre en évitant la pénétration de débris et de poussière dans le carburateur (utilisez un chiffon propre et légèrement huilé).
- Nettoyez les éléments filtrants.
- Élément mousse (préfiltre c): lavez-le à l'eau tiède additionnée de détergent. Enveloppez-le dans un chiffon propre et sec pour l'essuyer et le sécher.
- Cartouche papier (d): tapotez la cartouche sur une surface plane pour faire tomber la poussière. Remplacez-la toutes les 100 heures ou 1 fois par an.
- Remontez les éléments filtrants avec précaution.
- Remontez le couvercle et revissez les vis 1/4 de tour (b).

9•3•5 FILTRE À ESSENCE (IMAGE N°22)

- Si votre moteur manque de puissance ou tourne d'une manière irrégulière, ceci peut être dû à un encrassement du filtre à essence. Celui-ci doit alors être changé.
- Il est cependant recommandé de remplacer ce filtre toutes les 100 heures ou au moins une fois par an, même s'il semble encore être en bon état.

9•3•6 BOUGIES D'ALLUMAGE (IMAGE N°23)



Ne démontez les bougies d'allumage qu'après refroidissement complet du moteur.

- Nettoyez les bougies d'allumage et réglez l'écartement de leurs électrodes, ou remplacez-les toutes les 100 heures de fonctionnement.

- Débranchez les capuchons des bougies et dévissez les bougies d'allumage.
- Nettoyez les électrodes (a) à l'aide d'une brosse métallique pour éliminer les dépôts de calamine.
- Vérifiez que la porcelaine n'est pas fendue, et que les électrodes ne sont pas trop usées. Si nécessaire, remplacez les bougies (réf. 18364). A l'aide de cales de réglage, contrôlez l'écartement des électrodes (b) qui doit être de 0,75 mm. Corrigez-le au besoin en agissant uniquement sur l'électrode latérale.
- Installez et serrez les bougies à 22 Nm.
- Rebranchez ensuite les capuchons des bougies.

9•3•7 SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

Avant chaque utilisation, vérifiez que la grille d'aspiration d'air située sur la face arrière du capot-moteur n'est pas obstruée par de l'herbe ou d'autres débris et nettoyez-la si nécessaire.

Une fois par an ou toutes les 100 heures de fonctionnement.

- Déposez la volute de refroidissement du moteur et nettoyez les ailettes de refroidissement des cylindres et l'intérieur de la volute de refroidissement.



Ne mettez jamais le moteur en marche avant d'avoir réinstallé toutes les pièces du système de refroidissement.

9•4 ENTRETIEN DE LA TRANSMISSION AVANCE

9•4•1 PONT HYDROSTATIQUE

- Nettoyez régulièrement les ailettes de refroidissement du pont hydrostatique et assurez vous également du bon état du ventilateur.



Une vidange d'huile et le remplacement du filtre à huile doivent être effectués par votre revendeur ETESIA après 50 heures de fonctionnement, puis toutes les 250 heures.

9•4•2 NIVEAU DE L'HUILE HYDRAULIQUE

Le réservoir d'expansion d'huile hydraulique est combiné au réservoir d'essence (image n°1).

Avant de dévisser le bouchon du réservoir d'huile hydraulique, nettoyez-le soigneusement et veillez à ce qu'aucune impureté ne pénètre dans le réservoir.



Contrôlez le niveau d'huile hydraulique avant chaque utilisation. Ne remplissez pas le réservoir d'expansion, mais assurez-vous que le niveau d'huile y est toujours visible (rep. a image n°1), en particulier à froid (niveau normal à environ 1 cm au-dessus du fond du réservoir). Nous préconisons le bidon d'huile 10W40 référence 38383 (2 litres).

9•5 ENTRETIEN DE LA BATTERIE (IMAGE N°24)

9•5•1 ENTRETIEN

Votre faucheuse débroussaileuse est équipée d'une batterie au plomb AGM logée dans le compartiment moteur et qui demande un minimum d'entretien.



La batterie contient de l'acide sulfurique qui est très dangereux et qui peut provoquer de graves blessures en cas de contact avec la peau ou les yeux. La plus grande prudence est donc conseillée. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau. Le cas échéant, prenez immédiatement contact avec un médecin. La batterie doit être tenue hors de portée des enfants.

Vérifiez régulièrement que les bornes de la batteries ne sont pas oxydées. Le cas échéant, nettoyez-les et enduisez-les de graisse. Si la batterie doit être déposée, déconnectez toujours la borne négative en premier, puis la borne positive.

9•5•2 CHARGE DE LA BATTERIE

ATTENTION ! Ne débranchez jamais la batterie lorsque le moteur est en marche.

9• ENTRETIEN

Utilisez un chargeur 12V approprié: le courant de charge ne doit pas excéder 2A.

Raccordez le chargeur à la batterie en respectant les polarités. Le temps de charge peut atteindre jusqu'à 12 heures selon l'état de charge initial.



La batterie dégage un mélange gazeux explosif durant la charge. Evitez toute flamme, étincelle, et ne fumez pas à proximité. N'effectuez la charge que dans un local suffisamment ventilé.



ATTENTION ! Une batterie conservée à l'état déchargée ne reprendra plus la charge ultérieurement.

9•5•3 ELIMINATION DES BATTERIES

Les batteries contiennent des matières dangereuses et ne doivent en aucun cas être rejetées dans le milieu naturel.

Elles sont soumises à des règles précises d'élimination (directive 2006/66/CE).

Vous pourrez confier gratuitement les batteries ETESIA usagées à votre revendeur ETESIA, qui se chargera de leur élimination ou à des filières d'élimination de type tri sélectif ou déchetterie prévues à cet effet.

9•6 ENTRETIEN DES PNEUMATIQUES

Respectez toujours la pression des pneumatiques préconisée :

- 1,2 kg/cm² pour les roues avant
- 0,8 kg/cm² pour les roues arrière

D'autres pressions que celle préconisée pourraient avoir une influence négative sur la conduite en virage ou sur la traction de la faucheuse débroussaileuse. Il pourrait même en résulter une perte de contrôle de la machine.

10• TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS PÉRIODIQUES

Elément	Avant chaque tonte	Après les 10 premières heures	Toutes les 50 heures	Toutes les 100 heures	Toutes les 250 heures	Observations	
Huile moteur	Contrôler le niveau et faire l'appoint	Après les 10 premières heures, veuillez faire effectuer la première révision par votre revendeur ETESIA	ou annuellement (à la 1 ^{ère} des échéances)				Huile 10W40 Bidon réf. 38383
Filtre à huile moteur				Remplacer			Réf. 18363
Filtre à air			Nettoyer	Remplacer			Réf. 18362 Pré-filtre réf. 18361
Filtre à essence				Remplacer			Réf. 25266
Bougie d'allumage				Nettoyer, régler ou remplacer			Réf. 18364
Système de refroidissement	Retirer l'herbe des grilles			Nettoyer sous la volute du moteur			
Huile hydraulique	Contrôler le niveau et faire l'appoint			Faire remplacer après 50 heures		Faire remplacer	Huile 10W40 Bidon 2L réf. 38383
Filtre à huile hydrostatique				Faire remplacer après 50 heures		Faire remplacer	
Accouplement de lame	Contrôler l'état de serrage						
Lame de coupe	Contrôler état et serrage						Remplacer si endommagée
Batterie						Maintenir chargée	
Pneumatiques			Contrôler la pression			AV : 1,2 kg/cm ² AR : 0,8 kg/cm ²	

11• ARRÊT PROLONGÉ - STOCKAGE HIVERNAL

11•1 PRÉPARATION AU STOCKAGE HIVERNAL

- Nettoyez la machine à fond, en particulier le plateau de coupe.
- Graissez les pièces mobiles et remplacez l'huile moteur.
- Videz au maximum le réservoir d'essence et faites tourner le moteur jusqu'à épuisement total du carburant.
- Débranchez les capuchons des bougies et dévissez les bougies.
- Injectez une petite quantité d'huile (1 cl) par l'orifice des bougies dans chaque cylindre.
- Donnez une brève impulsion au démarreur en agissant sur la clé de contact pour répartir l'huile dans les cylindres.
- Revissez les bougies à la main sans rebrancher les capuchons.
- Déposez la batterie en débranchant en premier le pôle négatif.
- Rechargez complètement la batterie.
- Stockez la batterie au sec, au frais et à l'abri du gel.
- Complétez la charge de la batterie tous les deux mois.



ATTENTION ! N'entrez pas, ne versez pas ou n'utilisez pas d'essence près d'une flamme nue ou près d'appareils tels que fourneau, chauffe-eau utilisant une veilleuse ou tout autre appareil susceptible de créer une étincelle.

11•2 REMISE EN SERVICE

- Dévissez les bougies et nettoyez-les à l'essence. Laissez-les sécher, sans encore les remonter.
- Réinstallez et rebranchez la batterie.
- Actionnez brièvement le démarreur au moyen de la clé de contact pour éliminer l'huile en excédent dans les cylindres.
- Remontez alors les bougies sèches et rebranchez les capuchons.
- Vérifiez le niveau d'huile puis faites le plein de carburant.
- Vous êtes maintenant prêt à remettre le moteur en marche.

12• DÉPANNAGE

12•1 REMPLACEMENT DES FUSIBLES

Le support de fusibles est situé du côté gauche de la colonne de direction, sous le tableau de bord.

- Fusible supérieur : 20 A / protection du circuit de charge de la batterie
- Fusible inférieur : 20 A / protection du circuit d'alimentation générale

12•2 DÉPLACEMENT DE LA MACHINE MOTEUR ARRÊTÉ / BY-PASS DU PONT HYDROSTATIQUE

Pour pouvoir déplacer la faucheuse débroussailleuse sans utiliser le moteur, la commande de by-pass du pont hydrostatique doit être positionnée sur [O] (image n°25).

Le levier de commande du by-pass est accessible sous le châssis, à l'arrière de votre faucheuse débroussailleuse.



ATTENTION ! Risque de brûlure ! Ne touchez pas le silencieux d'échappement si celui-ci est encore chaud.

Position [I] (by-pass fermé) = position transmission d'avance embrayée
Position [O] (by-pass ouvert) = position transmission d'avance débrayée pour déplacer la faucheuse débroussailleuse sur de petites distances, sans utiliser le moteur.

- Après le déplacement, n'oubliez pas de repositionner le by-pass du pont hydrostatique sur la position d'utilisation [I].

12•3 REMORQUAGE DE LA MACHINE

Positionnez le by-pass du pont hydrostatique sur la position [O].

- Utilisez uniquement une barre de remorquage à fixer sur le crochet de remorquage situé à l'avant de la machine (image n°26). N'utilisez pas d'autre point de remorquage.
- Après le déplacement, n'oubliez pas de repositionner le by-pass du pont hydrostatique sur la position [I].



ATTENTION ! Le remorquage ne doit être opéré que sur de courtes distances et à faible vitesse (moins de 5 km/h). Pour un déplacement sur une plus grande distance, veuillez recourir à un moyen de transport adéquat (remorque ou véhicule utilitaire).

12•4 TRANSPORT

Il est recommandé d'avoir recours à une rampe de chargement pour charger ou décharger la machine sur une remorque ou un véhicule utilitaire.

Après chargement :

- Engagez le frein de parking et bloquez les roues avec des cales.
- Fermez le robinet d'essence.

- Arrimez votre faucheuse débroussailleuse à l'aide de sangles que vous passerez au travers du crochet d'attelage (rep. 10 descriptif page 8) et de la fente (rep. 8) du crochet de remorquage.

12•5 CHANGEMENT DES ROUES

Si une roue doit être démontée de la machine, ceci doit se faire sur un sol ferme et plat.

N'effectuez pas de travaux sur ou sous la machine, si celle-ci a été surélevée de manière provisoire, ou dans des conditions de sécurité insuffisantes.

Si vous ne disposez pas de l'outillage ou des connaissances nécessaires, adressez-vous à votre revendeur ETESIA.

Procédez de la façon suivante pour démonter les roues :

Roues avant

- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
- Engagez le frein de parking et immobilisez la machine à l'aide de cales placées sous les roues arrière.
- Placez un cric à l'avant, sous le châssis, et soulevez la machine (1 image n°27).
- Sécurisez la machine en la reposant sur des chandelles stables (2 image n°27).
- Retirez les capuchons de protection, puis retirez les clips d'arrêt. Les roues peuvent maintenant être retirées de leur axe.
- Procédez en sens inverse pour le remontage, en ayant pris soin de nettoyer et de graisser les axes de roue.
- Vérifiez la pression préconisée des pneumatiques : 1,2 kg/cm².

Roues arrière

- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
- Engagez le frein de parking et immobilisez la machine à l'aide de cales placées sous les roues avant et l'autre roue arrière.
- Desserrez les 4 vis de fixation de la roue à démonter.
- Positionnez un cric sous le châssis du côté de la roue à démonter et décollez la roue du sol (1 image n°28).
- Sécurisez la machine en la reposant sur des chandelles stables (2 image n°28).
- Dévissez les vis et déposez la roue.
- Procédez en sens inverse pour le remontage.
- Serrez les vis à 50 Nm.
- Procédez de la même manière pour l'autre roue.
- Vérifiez la pression préconisée des pneumatiques : 0,8 kg/cm².

ELIMINATION DES PNEUMATIQUES USAGÉS

Il est interdit d'abandonner, de déposer dans le milieu naturel ou de brûler à l'air libre les pneumatiques. Notre réseau de vente est informé de l'obligation de reprendre gratuitement les pneumatiques des faucheuses débroussailleuses à conducteur porté ETESIA.

13• ACCESSOIRES EN OPTION

CARCASSE MULCHING 37183 + MC85MN (IMAGE N°29)

ÉPANDEUR MET + REF. 35068 (IMAGE N°30)

D'une capacité de trémie de 60 litres, cet épandeur à disque distributif entraîné par roue, permet d'épandre du sel de déneigement ou de sable.

ROUES ARRIÈRES DOUBLES ER85 (IMAGE N°31)

ROUES GAZON AVANT 28765 (IMAGE N°32)

ROUES GAZON ARRIERE 32329 (IMAGE N°32)

LEVIER DE MANOEUVRE ML85 (IMAGE N°33)

Il permet la commande de l'accessoire monté sur votre tondeuse.

LAME DE DÉNEIGEMENT RÉF. MV80N3 (IMAGE N°34)

Elle permet le déneigement des allées et des aménagements extérieurs. Elle est orientable à droite ou à gauche.

ÉMOUSSEUR MM103 (IMAGE N°35)

Permet d'extraire la mousse de votre pelouse.

14• GARANTIE

DÉFINITIONS

- Revendeur, revendeur agréé : Distributeur sous contrat avec ETESIA pour la vente et l'entretien des appareils de cette marque.
- Utilisateur, acheteur : personne physique ou morale, entreprise, collectivité ou association ayant fait légalement l'acquisition, auprès d'un revendeur, d'un appareil ETESIA neuf ou d'occasion.
- Usage domestique : usage d'un appareil sur des terrains privés, appartenant à l'utilisateur et destinés à son usage exclusif (parcelle privée de résidence principale, de résidence secondaire, verger...).
- Usage professionnel : usage d'un appareil ETESIA à titre onéreux ou non sur des terrains collectifs, publics, terrains, appartenant à une entreprise dont l'activité n'est pas liée à l'entretien d'espace vert (hôpitaux, associations, établissements d'enseignement...) ou encore sur des terrains privés étant la propriété de tiers.
- Pièces d'usure : pièces devenant inévitablement impropres au bon fonctionnement de l'appareil suite à son utilisation normale et dont le remplacement est programmé dans le cadre de l'entretien régulier de l'appareil.
- Utilisation normale : utilisation de l'appareil respectant strictement l'ensemble des consignes (y compris de sécurité et d'entretien) données dans la notice d'utilisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

- En sus de la garantie légale, ETESIA offre une garantie contractuelle. D'une manière générale, la garantie ETESIA concerne l'échange gratuit des pièces qui sont devenues inutilisables suite à un défaut de matière, de fabrication ou de conception. Cette garantie s'applique au produit tel qu'il quitte l'usine.
- Le transporteur est seul responsable des dégâts de transport. Il est toutefois de la responsabilité du destinataire, lors d'avaries à la réception, d'émettre des réserves écrites précises sur le bordereau de livraison, de les faire signer par le chauffeur et de les confirmer dans les 48 heures par courrier recommandé à ETESIA et au transporteur.
- La notice d'utilisation, livrée avec chaque appareil, contient toutes les informations relatives à l'utilisation normale de celui-ci. Toute utilisation en dehors de celles prévues et décrites dans la notice d'utilisation peut s'avérer dangereuse pour l'utilisateur, réduire la durée de vie de l'appareil et dégrader ETESIA de toute responsabilité.

GARANTIE CONTRACTUELLE

- ETESIA offre, en sus des garanties légales notamment celle concernant les défauts cachés et les vices rédhibitoires (Art. 1641 à 1649 du code civil) et la garantie de la conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur (Art. L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation) la garantie contractuelle suivante:

La garantie contractuelle ETESIA est accordée pour une durée de 2 ans en usage professionnel ou pour une durée de 3 ans en usage domestique à partir de la date d'achat de l'appareil et sous réserve du strict respect des conditions ci-après. Etesia accorde une garantie sur une durée de 3 ans pour la batterie de ce produit.

- 1) Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées.
- 2) La carte de garantie a été retournée à ETESIA immédiatement après l'achat ou remplie sur le site extranet.
- 3) Le strict respect de ou des révisions tel que défini dans le tableau d'entretien de la notice d'utilisation.
- 4) Pour demander la prise en charge d'une réparation sous couvert de la garantie, l'acheteur s'adressera d'abord à un revendeur agréé ETESIA. Si cela devait s'avérer impossible, il peut également s'adresser à ETESIA qui indiquera une solution alternative.
- 5) Toute panne suspectée d'être un défaut entrant dans le cadre de la garantie contractuelle doit être présentée par un revendeur agréé. Seules les réparations effectuées dans les ateliers d'un revendeur agréé ETESIA peuvent faire l'objet d'une demande de prise en garantie.
- 6) Tout défaut de matière, de fabrication ou de conception reconnu comme tel par ETESIA sera pris en charge (pièces et main d'œuvre) par ETESIA selon le barème applicable au revendeur agréé concerné.

Il est du devoir du revendeur de faire bénéficier l'utilisateur de la totalité de la garantie qui lui aura été accordée par ETESIA. Dans le cas contraire, la responsabilité du revendeur sera totalement engagée et ETESIA se réserve le droit d'annuler sa décision sans aucune indemnité ni préavis.

- 7) Toute intervention réalisée dans le cadre de la garantie, en particulier dans le cas de l'échange de pièces, ne pourra donner lieu à un nouveau départ de la période de garantie.
- 8) En cas d'échange de pièces sous garantie, ETESIA se réserve le droit d'utiliser ou de fournir au revendeur agréé des pièces neuves ou d'occasion. Les pièces remplacées gracieusement redeviennent la propriété d'ETESIA, et doivent lui être restituées sur simple demande de sa part. ETESIA se réserve le droit de refuser la demande de garantie si les pièces ne peuvent être restituées, quelle que soit la raison.
- 9) Cette garantie ne couvre cependant pas les pièces qui sont devenues inutilisables à la suite d'une réparation non conforme, du non-respect de l'entretien régulier préconisé dans le manuel d'utilisation ou encore d'une usure normale. Voici une liste non exhaustive de pièces d'usure: Bougies de préchauffage et d'allumage, filtres, pot d'échappement, joints, membranes, lame(s), pièces d'accouplement de lame, courroies, embrayage, câbles de commande, gaines, conduit de carburant, durit, liquide de refroidissement, fluides de lubrification et hydraulique, carburant, siège, capotages, toile ou grilles de panier, armature de panier, bavettes, pneumatiques, revêtement de pédale, revêtement de marche pied, rouleau anti-scalp, axe de rouleau, etc.
- 10) Le droit à l'ensemble de la garantie est annulé dans les cas suivants :
 - a) Pour des dégâts consécutifs à un non-respect des indications d'utilisation, de sécurité, d'entretien ou de stockage, telles qu'elles sont décrites dans la présente notice d'utilisation. ETESIA décline toute responsabilité, civile en particulier, pour des dégâts résultant de toute autre utilisation que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation.
 - b) Pour des dégâts consécutifs à un accident ou à une collision.
 - c) Par la suite d'une modification de l'état original de l'appareil et/ou de l'utilisation de pièces non d'origine si ceci est à l'origine du dommage.
 - d) En cas d'intervention sur l'appareil par des ateliers autres que ceux du réseau de revendeurs agréés ETESIA.
- 11) En cas de changement de propriétaire de l'appareil, le délai de garantie restant peut être reporté au bénéfice du nouveau propriétaire si ce dernier en fait la demande écrite au Service Après Vente d'ETESIA. Ce faisant, le nouveau propriétaire confirme qu'il a reçu la notice d'utilisation et les conditions de garantie en même temps que l'appareil et qu'il les accepte sans réserve.
- 12) ETESIA se réserve la possibilité de vérifier si les conditions préliminaires d'octroi de la garantie contractuelle ont été respectées par l'acheteur.
- 13) Lorsque l'application de la garantie est demandée, ETESIA livre les pièces détachées dans les meilleurs délais. Une livraison immédiate ne peut cependant être exigée.

Un retard de livraison ne justifierait en aucun cas une demande de dommages et intérêts à l'encontre d'ETESIA SAS. De même, tout retard de livraison n'entraînerait aucune prolongation de la garantie.
- 14) Toute revendication supplémentaire vis-à-vis d'ETESIA est exclue.
- 15) En cas de litige sur une demande de garantie, le seul tribunal compétent sera celui indiqué sur le contrat de distribution établi entre ETESIA et le revendeur agréé contacté.

RAPPEL IMPORTANT :

Dès l'achat de l'appareil, la carte de garantie doit être :

- renvoyée dûment complétée et signée à :

ETESIA – SERVICE GARANTIE
67165 WISSEMBOURG CEDEX FRANCE

- ou remplie par votre revendeur sur le site extranet.

14• GARANTIE

Ces garanties contractuelles viennent en sus de la garantie légale des défauts cachés et vices rédhibitoires régis par les articles 1641 à 1649 du code civil et de la garantie de conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur régie par les articles L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation.

« Article L 211-4» du code de la consommation :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

« Article L 211-5» du code de la consommation :

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

« Article L 211-12» du code de la consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

« Article 1641» du code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

« Article 1648» du code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Selon la directive 2006/42/CE,
Nous,



13, rue de l'Industrie, 67165 WISSEMBOURG CEDEX

déclarons sous notre propre responsabilité, que la faucheuse débroussailleuse à conducteur porté, type A85, référence SKD à laquelle cette déclaration se rapporte, satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive 2006/42/CE qui lui est applicable, ainsi qu'aux dispositions des autres directives européennes qui lui sont applicables :

- **2014/30/UE (du 26/02/14)** Compatibilité électromagnétique
- **2006/66/CE (du 06/09/06)** Mise sur le marché des piles et accumulateurs contenant certaines matières dangereuses et leur élimination
- **2000/14/CE (du 08/05/00)** Emissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments
- **2011/65/UE (du 08/06/11)** Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

et garantissons que la faucheuse débroussailleuse à conducteur porté, type A85, référence SKD satisfait aux exigences de la directive 2000/14/CE en matière d'émissions sonores dans l'environnement, et est soumise à la procédure de contrôle interne de la production, avec évaluation de la documentation technique et contrôle périodique par un organisme notifié, le CETIM, F -60304 SENLIS CEDEX.

- Niveau de puissance acoustique moyen mesuré : 98 dB (A)
- Niveau de puissance acoustique garanti : 100 dB (A)

et garantissons que la faucheuse débroussailleuse à conducteur porté, type A85, référence SKD satisfait aux exigences de la directive 2006/42/CE lorsqu'elle est équipée des accessoires du chapitre 13.

M. Freddy Schmitt

13, rue de l'industrie 67165 Wissembourg CEDEX,

est la personne autorisée à constituer le dossier technique.

Evaluation de la conformité avec contrôle interne de la fabrication d'une machine selon annexe VIII de la directive 2006/42/CE.

Modèle :



Année de fabrication

N° de Série :

Fait à Wissembourg, le 21/01/2021

M. Francis NEFF

Le Président

Produit susceptible de subir des modifications techniques.
Photographie et illustrations non contractuelles.

ETESIA SAS - 13, Rue de l'Industrie - F-
67165 WISSEMBOURG CEDEX
R.C.S. Strasbourg B343 510 996

Affranchir
au tarif
en vigueur

ETESIA

SERVICE GARANTIE

13 rue de l'Industrie
67165 WISSEMBOURG CEDEX
France



